

INTERVIEW DE PIERRE-YVES JEHOLET

« Une responsabilisation  
beaucoup plus forte des parents »



DOSSIER

## UN **CHOC ÉNERGÉTIQUE** SANS PRÉCÉDENT POUR NOS ÉCOLES !

DES PANNEAUX SOLAIRES COMME SOLUTION POSSIBLE

HANNUT

« Le fair-play pour valeur cardinale »



Pierre-Yves Jeholet à l'interview

6



Les coûts énergétiques explosent

10



Concours : Jo et moi

24

**ÉDITO**

3

Un choc énergétique sans précédent

**L'ACTU**

4

Baptêmes : une charte pour accroître la sécurité

**CAS D'ÉCOLE**

5

Le fair-play comme valeur cardinale

**INTERVIEW**

6

Pierre-Yves Jeholet : « J'en appelle à une responsabilisation beaucoup plus forte des parents ! »

**DOSSIER**

10

Coûts de l'énergie : de l'imagination pour traverser la crise

**MÉMOIRE D'ÉCOLE**

16

École spécialisée Clerfayt : 50 ans fêtés dans un château remis à neuf

**COULISSES**

18

Anne Van Der Schelden, Marie Cabay et Hélène De Boeck : « L'ouverture des inscriptions à la parascolaire, c'est le Tomorrowland de l'Angélus »

**PROFS 2.0**

19

Smartschool au Collège Notre-Dame de la Tombe à Kain

**CONFIDENCES**

20

Justine Draye : « Apprendre en jouant, pour le bien-être de mes élèves »

**À L'ÉTUDE**

22

« À toute croissance il faut une matrice »

**CHRONIQUE**

23

La mort d'une Reine...

**LIVRES**

24

Léa Delvaux : « Jo et moi » : une BD engagée qui se crée en famille

• *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*

• *L'école à travers l'art et la (pop) culture*

• *Rose, bleu et toi*

**SERVICES**

26

**HUMOUR**

28

*Intercours*, la BD de Jacques Louis

**entrées libres**

Octobre 2022 / N°172 / 17<sup>e</sup> année  
Périodique mensuel (sauf juillet et août)  
ISSN 1782-4346

**entrées libres** est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)

[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)

**Rédacteur en chef et éditeur responsable**

Christian Carpentier (02 256 70 30)  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

**Journalistes**

Arnaud Michel et Gérald Vanbellingen

**Secrétariat et abonnements**

Déborah Buekenhoudt : 02 256 70 55

**Création graphique**

PAF!

**Mise en page et illustrations**

Catherine Joret

**Membres du comité de rédaction**

Deborah Buekenhoudt

Christian Carpentier

Luc De Wael

Etienne Descamps

Alain Desmons

Edith Devel

Hélène Genevois

Fabrice Glogowski

Pierre Henry

Catherine Joret

Oleg Lebedev

Marie-Noëlle Lovenfosse

Arnaud Michel

Luc Michiels

Vinciane Misselyn

Anne-Marie Scohier

François Tollet

Marie Trogu

Gérald Vanbellingen

Stéphane Vanoirbeck

**Publicité**

02 256 70 55

**Impression**

IPM Printing SA Ganshoren

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Retrouvez les nouvelles versions du projet éducatif de nos écoles, Mission de l'école chrétienne, pour l'enseignement obligatoire et non-obligatoire via <https://bit.ly/3Qgsnas>



# Édito

## Un choc énergétique sans précédent



**D**epuis plusieurs mois, l'Europe est confrontée à une crise énergétique sans précédent, provoquant un appauvrissement collectif pour l'ensemble des composantes de notre société. Il en va de même pour les Pouvoirs organisateurs des écoles qui auront à supporter une augmentation substantielle de certaines catégories de coûts dont, au premier chef, celles qui concernent le chauffage et l'électricité. Le SeGEC a consacré l'essentiel de son Assemblée générale de rentrée à ce sujet et le présent numéro d'Entrées Libres rend aussi largement compte de la problématique que nous avons choisi de traiter en trois temps : analyser l'incidence de la crise sur le budget des PO, formuler des recommandations pour une maîtrise renforcée des consommations, définir des attentes à l'égard des autorités publiques.

### Une incidence variable sur les budgets

Les analyses réalisées ont montré que l'impact de la crise sur le budget des PO pouvait varier assez fortement d'un PO à l'autre. Le choc représente de l'ordre de 3% du budget (calculé en pourcentage des subventions) pour les écoles qui ont souscrit à des contrats par l'intermédiaire de la Centrale de marchés de l'enseignement catholique mais il peut atteindre jusqu'à 10%, voire 12% de leur budget pour les écoles qui sont exposées à des contrats totalement variables. À cet égard, il est utile de noter que les prix du gaz qui ont été négociés par la Centrale de marchés ont été fixés pour l'ensemble de l'année 2023 et que, depuis le mois d'août, l'application d'un taux de TVA réduit de 21% à 6% sur le gaz est également d'application pour les écoles.

### Une maîtrise renforcée des consommations

Ce point a fait l'objet d'une attention particulière et des recommandations utiles sont formulées : la qualité de la régulation thermique des bâtiments, la gestion optimale des éclairages et le recours à la plateforme de commande de la Centrale de marchés pour les autres catégories de produits sont autant de dispositions dont l'incidence sur la facture globale peut être importante. À cet égard, nous ne pouvons évidemment qu'encourager les écoles qui le peuvent de s'inscrire dans la dynamique du contrat photovoltaïque que la Centrale de marchés a négocié dans de bonnes conditions avant la crise énergétique.

### Des attentes à l'égard des autorités publiques

Nous formulons enfin des attentes à l'égard des autorités publiques, au niveau de l'Union européenne, de l'État fédéral et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La ministre Désir nous a notamment garanti que les subventions de fonctionnement seraient intégralement indexées suivant les dispositions habituelles, ce qui contribuera à l'amortissement du choc financier mais sans le compenser totalement, au moins à court terme. La ministre s'est également déclarée ouverte à un dialogue quant à une intervention au-delà de l'indexation des moyens de fonctionnement, tout en soulignant les difficultés financières auxquelles la Fédération Wallonie-Bruxelles est elle-même confrontée. Dans ce numéro, le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Pierre-Yves Jeholet, passe en revue un ensemble de questions d'actualité et revient également sur l'important dossier de la mise en conformité du décret relatif aux subventions de fonctionnement avec l'arrêt rendu en octobre 2020 par la Cour Constitutionnelle. ■

**Étienne MICHEL**

*Directeur général du SeGEC*

Le 20 septembre 2022



# Baptêmes : une charte pour accroître la sécurité

ARNAUD MICHEL

Les étudiants de l'enseignement supérieur ont vécu leur rentrée à la mi-septembre. Et avec elle, un redémarrage de leur vie sociale souvent faite de baptêmes et autres activités festives. Cette rentrée voit entrer en application la nouvelle charte encadrant ces activités estudiantines.

En octobre 2021, un jeune étudiant avait perdu la vie en marge d'une activité de baptême, dans la région namuroise. Un fait divers dramatique qui avait déclenché une vaste réflexion au sujet, notamment, de l'encadrement et de la sécurité de ces activités estudiantines. Plusieurs pistes avaient été mises sur la table. Dans l'entretien qu'elle avait accordé à Entrées Libres en janvier dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Glatigny (MR) annonçait notamment avoir demandé à l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) de revoir la charte encadrant cette part importante du folklore estudiantin.

Un sujet forcément délicat. Car s'il est important de poser certaines balises dans ce type d'activités afin de prévenir certains risques, il faut aussi rappeler combien elles peuvent bénéficier aux participants en termes d'intégration et d'épanouissement social, tout en favorisant l'apprentissage de la liberté individuelle et de la responsabilité collective.

Début septembre, ministre et académie avaient notamment réuni les autorités académiques et les cercles étudiants à l'UNamur, pour une journée de réflexion autour de cette nouvelle charte adoptée en juin dernier.

Quelques principes-clés y sont exposés. Comme par exemple de toujours respecter les personnes et leur dignité. De prévenir toute forme de harcèlement et de discrimination. De ne jamais obli-



La ministre et l'ARES ont réuni Hautes écoles et cercles étudiants ©DR

ger quiconque à se faire baptiser ni à consommer de l'alcool. De veiller à la sécurité des participants, avec notamment la présence d'une personne formée aux premiers secours. Et d'organiser les activités en bonne concertation avec les autorités académiques et communales.

## Travail en confiance

En pleine période de bleusailles, comment cette charte est-elle appréhendée et quelles sont ses implications sur le terrain ? Du côté du cercle des étudiants de l'ISIC, Institut Supérieur Industriel Catholique, (HELHa, Haute École Louvain en Hainaut), cette nouvelle mouture ne changera pas les bonnes pratiques déjà en vigueur. « Nous avons une charte plus stricte que pas mal d'autres cercles », explique Nicolas De Deurwaerder, membre du comité et étudiant ingénieur industriel en Master 2. « Cette nouvelle charte prend une plus grande ampleur et donc l'école sera davantage derrière nous. » En effet, l'équipement en extincteurs et la formation en premiers secours, notamment, représentent des frais complémentaires.

« Les rapports avec la HELHa sont bons. Et je pense que c'est le cas avec la majorité des cercles sur les différentes im-

plantations. La relation de confiance est là, à nous aussi de la maintenir en faisant les choses correctement », ajoute Nicolas. « L'école nous a fourni une formation pour passer le Brevet Européen de Premiers Secours (BEPS). De notre côté, on a également fait des formations en parallèle. Nous avons 8 à 10 membres formés et nous en prévoyons toujours 3 « sobres » durant les activités. Cela va plus loin que la charte, où la demande est d'un secouriste sobre. »

Au niveau de la HELHa, on confirme ces bonnes relations et leur importance. « Nous sommes en contact permanent avec les cercles », explique Sandrine Duplicy, responsable de la communication. « Notre charte existait déjà. Nous l'évaluons chaque année lors de débriefings avec les étudiants. Elle peut même évoluer en cours d'année. »

Les étudiants sont régulièrement à la base des évolutions du texte. « L'an passé, des étudiants ont abordé le sujet du bien-être animal, par exemple », poursuit Mme Duplicy. « On aborde également certaines questions sans tabous. Des cercles sont venus nous voir pour savoir si on prévoyait d'interdire l'alcool. »

En résumé, confiance, écoute, contact permanent et sens des responsabilités sont les ingrédients de fêtes réussies. ■



# Le fair-play comme valeur cardinale

ARNAUD MICHEL

50 km à vélo, dans le cadre des « 1.000 km du fair-play », entre Hannut et Perwez, pour porter les valeurs du fair-play, de la solidarité, de l'éthique sportive et du dépassement de soi. C'est le défi que s'est lancé Éric Mottet, professeur d'éducation physique à l'école fondamentale Saint-Cœur de Marie de Hannut, accompagné par Edwin, Léopold, Louis et Antoine, élèves de 5e et 6e primaire. Défi relevé haut la main et dans une ambiance survoltée le 21 septembre dernier.

« C'était fabuleux. Nous avons eu droit à une haie d'honneur de dizaines d'enfants à chaque étape du parcours. Edwin, Léopold, Louis et Antoine s'en souviendront toute leur vie », raconte Éric Mottet, avec une émotion perceptible.

L'action « 1.000 km du fair-play » est une initiative du Panathlon Wallonie-Bruxelles et promeut les valeurs du fair-play sur et en-dehors des terrains de sport pour qu'elles soient comprises comme de véritables fondements de l'éducation au sport et à la vie en société.

Quand il a appris que le défi 2022 faisait la part belle aux écoles, Éric Mottet a sauté sur l'occasion. « J'ai toujours été un adepte de la pédagogie du projet. Les belles valeurs que véhiculent le sport me tiennent à cœur. J'essaie de les transmettre aux enfants au niveau de mes cours. »

Éric a donc choisi 4 élèves, très sportifs et habitués du vélo, pour l'aider à réaliser le défi : 50 km en partant de Saint-Cœur de Marie jusqu'au centre sportif de Perwez, en passant par les écoles de Hélécinne, Orp, Jauche et Ramillies. « Ces enfants sont des habitués du vélo. Ils viennent quotidiennement à vélo à l'école, quel que soit le temps. »

## Marqués par l'aventure

Le parcours scolaire de ces 4 élèves restera marqué par cette aventure. « Nous avons été super bien accueillis partout », relate Edwin. Antoine renchérit : « C'était émouvant. Surtout le lâcher de ballons à Hélécinne. On était applaudis à chaque étape. » Louis retient, quant à lui, l'arrivée à Jauche : « Il y avait des marquages à la craie dans toute la rue et toute l'école était présente. » Léopold pointe également l'accueil exceptionnel reçu sur le parcours : « Nous avons été reçus comme des rois. Il y avait des collations dans chaque école... »

Une belle réussite pour cet établissement qui porte le fair-play et le respect de l'autre au quotidien. « Depuis 2015, nous avons des « stewards de récré » pour une cour plus apaisée. Nous sommes passés à la cour du fair-play. Des fresques et banderoles rappellent constamment ces valeurs. À la fois dans mes cours et dans la cour, j'essaie de les inculquer aux enfants », ajoute Éric Mottet.

« En 2021, nous avons participé aux « 1.000 km du fair-play » mais en intra-muros, via des courses relais au sein de l'école. L'objectif était de récolter du matériel sportif pour les écoles et les clubs sinistrés lors des inondations de juillet 2021. C'était un beau projet empreint de solidarité. Quand j'ai vu qu'il était possible de participer à l'édition 2022 hors des murs, j'ai foncé... »

Le sympathique professeur d'éducation physique ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, soutenu par sa direction, et garde une motivation intacte à plus de 60 ans. « Nous tournons autour de 14 projets sportifs et/ou de sécurité routière par année scolaire. Ça me tient à cœur. Je le dis souvent aux stagiaires que j'accueille : nous jouons un rôle super important. Nous ne devons pas nous contenter de simplement donner notre cours. » Nul doute qu'Éric Mottet donne aussi son cœur... ■







©DR

# « J'en appelle à une responsabilisation beaucoup plus forte des parents ! »

CHRISTIAN CARPENTIER ET GÉRALD VANBELLINGEN

Accords de la Saint-Boniface, bâtiments scolaires, coûts de l'énergie, nouveaux rythmes scolaires ou tronc commun : dans l'entretien qu'il accorde à Entrées Libres, le ministre-président de la Communauté française, Pierre-Yves Jeholet (MR), évoque les dossiers chauds du moment. Avec des balises fortes, notamment concernant le rôle des parents qu'il appelle à ne plus faire porter tout le poids de l'éducation sur les écoles. Et sans oublier la nécessaire revalorisation du métier pour faire face à une pénurie d'enseignants de plus en plus marquée...

**Le métier d'enseignant ne fait plus rêver comme avant. Comment l'expliquez-vous ?**

« Il renvoie une bien plus mauvaise image qu'auparavant, c'est vrai. Pourquoi ? Dans les retours que je reçois, ce n'est pas la question salariale qui revient le plus souvent. Les enseignants désirent une revalorisation de leur métier. On doit y travailler. Elle passe par une meilleure considération de la part de leur direction, de leur PO et de leurs élèves, mais aussi des parents. La pandémie a sans doute mieux fait prendre conscience de l'importance de l'école pour l'éducation. Les enseignants en sont les acteurs principaux. Mais pas les acteurs uniques. »

**Aux côtés des parents d'élèves ?**

« Une institutrice me glissait dernièrement : 'Avant, quand les élèves rentraient de l'école, leurs parents demandaient : 'Tu as été gentil avec madame ?' Aujourd'hui, ils demandent : 'Alors madame a été gentille avec toi ?'. C'est révélateur d'une évolution sociétale où les parents n'assument plus leurs responsabilités dans l'éducation. »

**L'idée, ce serait d'impliquer les parents pour mieux revaloriser les enseignants ?**

« J'en appelle à une responsabilisation beaucoup plus forte des parents, oui ! Ils ont une lourde responsabilité dans l'apprentissage de leurs enfants. L'éducation ne se fait pas qu'à l'école mais aussi à la maison. Je souhaite un retour au respect de l'autorité des enseignants, un retour au sens du travail. En disant cela, je m'adresse aussi aux parents. C'est trop facile de tout rejeter sur les enseignants. J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour leur métier. Je le connais : mon père a été enseignant puis directeur dans le spécialisé. Quand j'entends que certains craignent d'aller à une réunion de parents parce qu'ils vont en prendre 'plein la tronche' ou qu'ils se font carrément agresser au téléphone par des parents d'élèves, c'est totalement inacceptable ! Il faut au contraire que les élèves puissent retrouver le sens du respect, de l'autorité, de l'effort,

les vertus du travail aussi. C'est fondamental et ça passe par un travail à la maison avec les parents. Et cela, ça va bien au-delà de toute les réformes que l'on pourra mettre en place. »

Le système des nominations et de l'ancienneté ne devrait-il pas aussi évoluer ?

« Si ça ne tenait qu'à moi, on simplifierait tout ça. Le système actuel pénalise beaucoup d'enseignants, surtout les plus jeunes. Il

fait planer une incertitude sur eux comme sur les personnes non-nommées. Cela ne sera probablement pas abordé au cours de cette législature. Mais pour 2024, je suis de ceux qui plaident pour que les francophones puissent prendre des mesures structurelles. Et ça passera notamment par une réforme de ces systèmes, pour contribuer à une meilleure attractivité du métier, à leur bien-être. Je veux leur rendre le plaisir d'enseigner. Et je suis prêt à discuter de tout. Sans tabous et en cassant les codes. »

« Je suis prêt à discuter de tout. Sans tabous, et en cassant les codes »

Y compris sur le plan salarial ?

« Je suis ouvert. Mais il faudra alors avoir un vrai débat de fond qui englobera l'encadrement, les horaires, l'absentéisme important - entre les malades et les détachés, on a 20% d'enseignants qui ne sont pas en classe, ce qui ajoute du travail supplémentaire à ceux qui y sont - etc. L'équipe éducative est indispensable à l'éducation. Et il faut lui rendre aujourd'hui la confiance qu'elle mérite et qu'elle a parfois perdue. Car les profs sont indispensables pour porter les réformes actuelles. Je conçois qu'elles peuvent être un vecteur de stress et de travail supplémentaires. Les syndicats doivent d'ailleurs mieux communiquer les mesures du Pacte d'excellence à leurs affiliés. C'est aussi leur rôle. Ils parlent de mépris du monde politique à l'égard de l'enseignement. Je suis très fâché contre cela ! Ce n'est pas acceptable ! Moi, je salue l'ensemble des efforts des enseignants, qu'il faut aider et mieux informer ! »

Dans cette réflexion en 2024, faut-il inclure une meilleure mobilité des profs entre réseaux ou avec une carrière dans le privé ?

« Bien sûr ! Si on partait d'une page blanche, on ne créerait qu'un seul réseau. Mais c'est le fruit d'une histoire. Et l'enjeu est ailleurs. Il consiste à voir quelles synergies peuvent être mises en place entre réseaux, quelle mobilité on peut améliorer entre réseaux ou même vis-à-vis du privé, avec une valorisation au moins partielle de la carrière au vu du coût que cela représente. Donc aussi voir comment économiser ailleurs pour valoriser l'expérience du privé, tout en s'assurant bien sûr de la détention des compétences pédagogiques requises. Tout ça, c'est pour 2024, mais c'est maintenant que ça se prépare. » ■

## « Des incitants pour les profs des écoles en immersion »



Quel premier bilan tirez-vous de cette rentrée historique à plus d'un titre ?

« D'abord un soulagement. La rentrée a été positive et aussi normale que possible après la période Covid. La réforme des rythmes est globalement bien passée, même s'il faudra être attentif au respect de l'obligation scolaire de désormais fin août à début juillet. Le Pacte d'excellence, c'est une feuille de route globale destinée à améliorer la qualité de notre enseignement. Elle résulte d'un accord entre tous les acteurs et représente 1,5 milliard d'euros d'investissements, l'engagement de 3.400 équivalents temps-plein, dont 430 rien que pour l'accompagnement individualisé et 1.600 supplémentaires à terme. Celui qui mettra à mal ce Pacte pour une seule de ses dimensions aura la responsabilité de le faire échouer dans son entièreté, alors qu'il est vital pour notre enseignement... »

Les nouveaux rythmes posent toutefois des problèmes concrets, comme le recrutement de profs néerlandophones en école d'immersion...

« Il faut l'objectiver, tous les retours ne sont pas les mêmes. Il y a des problèmes, mais ce n'est pas le tsunami annoncé. Je travaille avec mes homologues ministres-présidents à faciliter la mobilité. Il faut aussi se poser la question des incitants. Qu'est-ce que les profs des écoles en immersion ont à gagner à faire souvent beaucoup plus de kilomètres ? Et puis j'espère que la Flandre nous suivra bientôt... »

## « Le réseau libre a été injustement pénalisé »

Au niveau financier, deux gros dossiers sont toujours en attente. Celui de la mise en place des accords de la Saint-Boniface, qui garantissent au réseau libre 75% des subventions de fonctionnement de WBE (Wallonie-Bruxelles Enseignement), doit être ficelé pour la fin de cette année au plus tard, comme l'a imposé la Cour constitutionnelle. En parallèle, le gouvernement travaille sur une réforme structurelle des fonds de financement des bâtiments scolaires.

Quand les accords de la Saint-Boniface viendront-ils sur la table du gouvernement et avec quelles balises ?

« Je tiens à l'équilibre entre les différents réseaux d'enseignement, qui ont chacun leur spécificité. Je n'ai jamais compris comment l'ancien gouvernement a pu reporter cet accord voté en 2001 pendant plus de 20 ans ! Mais le passé est le passé. Le présent, c'est qu'on s'est engagés pour un meilleur équilibre. Nous avons déjà décidé de retirer 30

millions d'euros à WBE, à répartir entre l'ensemble des réseaux. Il reste deux problèmes à régler. Un : l'intégration dans ce calcul du coût du personnel ouvrier et administratif chez WBE. Je souhaite qu'il soit inclus. Donc ce seront plus de 30 millions qui seront à redistribuer. Et deux : le lissage de l'entrée en vigueur de cette décision. Pour moi, c'est très clair : ce sera maximum sur dix ans, avec un début dès 2023. »

Et sur la réforme structurelle des fonds de financement des bâtiments scolaires ?

« Là aussi, je souhaite un équilibre, comme ça l'a été au final dans la répartition des fonds européens pour isoler les écoles. Le réseau libre a été pénalisé injustement par le passé, même si je sais que tout le monde ne partage pas cet avis. Un gouvernement aura rarement fait autant que nous sur les bâtiments scolaires. »

Faut-il adopter le même genre de répartition que pour les 269 millions d'euros de fonds européens ?

« Pas nécessairement. Il y a deux dossiers : le milliard et la réforme des fonds, alimentés de 140 millions d'euros par an. Le but est de simplifier, de permettre d'intervenir plus rapidement sur des dossiers. Le milliard alimentera probablement les fonds, en concentrant une partie sur les appels à projets. On s'inspirera fortement des critères de répartition des 269 millions. Mais on ne fera plus une clé de répartition, elle avait été cassée par la Cour constitutionnelle. Il faudra partir sur les dossiers qui feront une vraie différence énergétique, en prenant aussi la maturité et la qualité des dossiers comme critères essentiels. » ■

## Énergie : « Un fonds de solidarité »



©DR

Le gouvernement de la FWB a terminé son conclave budgétaire le 7 octobre dernier, jour du bouclage de ce numéro d'Entrées Libres et peu de temps après la réalisation de l'interview de Pierre-Yves Jeholet dans laquelle il nous livrait déjà ses balises. Plusieurs mesures prises impactent directement nos écoles. « La première, c'est une somme forfaitaire de 25 millions d'euros, répartie cette année entre l'ensemble des établissements de l'enseignement obligatoire. Il y a urgence à les aider face aux coûts de l'énergie, raison pour laquelle on a préféré agir via un forfait », résume M. Jeholet à sa sortie du conclave.

### 90 millions dégagés

« Une même somme de 25 millions sera répartie en 2023 sur base de jus-

tificatifs à définir. Par exemple le type de contrat, ou le niveau d'augmentation des factures. C'est ce que j'appelle un fonds de veille ou de solidarité. Ce sera réparti en priorité vers les écoles les plus touchées. On sait que c'est à géométrie variable : certaines ont des contrats fixes, d'autres sont mieux isolées, etc. On y ajoute une provision de 40 millions d'euros, toujours sur base de critères, qui bénéficiera à l'ensemble de nos secteurs, en ce compris donc aux écoles. Au total, ce sont dès lors 90 millions que nous mettons sur la table. J'espère que d'autres niveaux de pouvoir agiront aussi – sur la TVA par exemple – afin d'amplifier ce que nous faisons. »

Le conclave a également abordé le fonds d'un milliard d'euros pour les

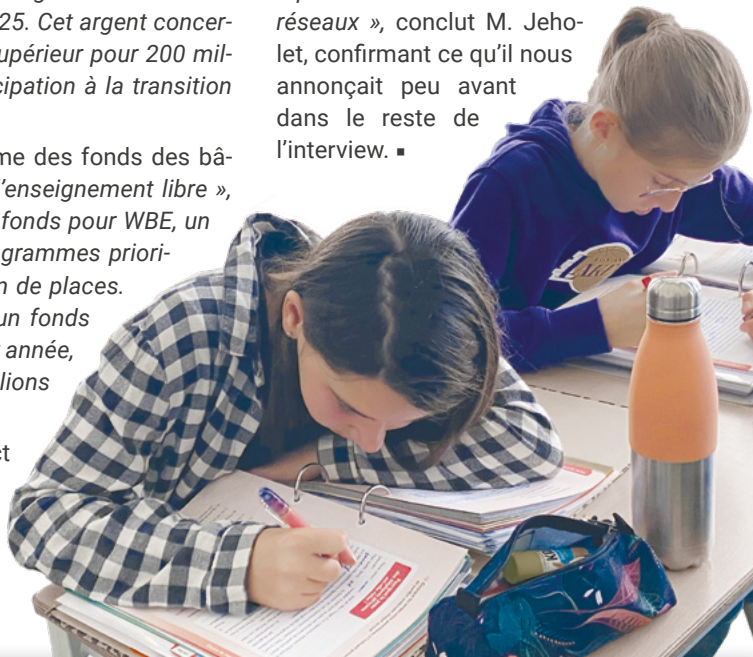


bâtiments scolaires, que le ministre-président évoque par ailleurs dans cette interview. « Là-dessus, nous avons pris un accord historique », assène Pierre-Yves Jeholet. « On va accélérer les choses et répartir cet argent sur base de 3 appels à projets que nous lancerons en 2023, 2024 et 2025. Cet argent concernera les écoles de l'obligatoire pour 800 millions et du supérieur pour 200 millions, sur base de la qualité des projets et de leur participation à la transition énergétique. »

Le gouvernement s'est aussi mis d'accord sur la réforme des fonds des bâtiments scolaires. « On va créer un fonds spécifique à l'enseignement libre », se réjouit le ministre-président. « Actuellement, il y a un fonds pour WBE, un fonds pour l'Officiel subventionné, un fonds pour les programmes prioritaires de travaux – les PPT – et un fonds pour la création de places. On supprime les deux derniers pour les remplacer par un fonds dédié au Libre. On y retrouvera 55 millions d'euros par année, avec une partie pour les PPT et une majoration de 20 millions d'euros par rapport à aujourd'hui ! »

Enfin, le gouvernement s'est mis d'accord sur le respect des accords de la St-Boniface. Le lissage des correctifs de subventions qui doivent permettre au Libre de disposer de 75% des moyens de WBE se fera « sur dix ans, à partir de 2023 et en intégrant le coût du person-

nel administratif et ouvrier – les Papo – dans le calcul des moyens à retirer à WBE pour les répartir entre l'ensemble des réseaux », conclut M. Jeholet, confirmant ce qu'il nous annonçait peu avant dans le reste de l'interview. ■



## « Ne bradons pas les matières de la FWB ! »

Avec un papa et un parrain dans l'enseignement, rien ne prédestinait vraiment Pierre-Yves Jeholet à entrer en politique. Pas même son parcours scolaire qui l'a fait tutoyer tous les réseaux : de l'école communale de Xhendelesse en face de laquelle il habite toujours à un master en communication à l'UCLouvain, en passant par le Collège Royal Marie-Thérèse de Herve et des candis en droit à l'ULiège.

« J'ai connu les débuts du rénové, et j'ai fait un parcours à la carte en choisissant la facilité dans les options », sourit-il. Ses souvenirs ? « Très heureux en maternelle et primaire, avec un directeur qui était mon parrain, dans un enseignement encore assez strict. Il m'est même arrivé d'être puni en étant enfermé une demi-heure dans la pièce à charbon, ce qui serait inimaginable aujourd'hui... Très bon souvenir aussi de mes secondaires. Un peu moins de mon passage à Liège à l'unif : je faisais du foot et ne sortais pas beaucoup. Je me suis rattrapé à Louvain. Dans les profs, Gabriel Ringlet m'a beaucoup marqué. Il donnait cours d'analyse de presse écrite. Je suis toujours en contact avec lui... »

Puis ce sont des débuts comme journaliste – à Radio Ciel, fondée par Guy Mathot, et L'Avenir – et une rencontre avec Didier Reynders peu après la mort de Jean Gol. Pierre-Yves Jeholet en deviendra le porte-parole en 1995, avant d'être élu député, de devenir ministre wallon puis ministre-président de l'actuel gouvernement de la FWB. Un paradoxe, pour ce régionaliste convaincu. Qui a changé sa vision des choses ? « Je reste persuadé qu'il y a trop de structures, du côté francophone. Il faudra rationaliser ça en 2024. La Région ne se porte pas mieux que nous, financièrement. Elle a une capacité fiscale, c'est vrai, mais ne peut pas s'en servir : on est déjà les champions du monde de la taxation ! Mon combat a toujours visé l'efficacité des politiques. La crise du Covid a mis

un focus sur les matières de la FWB, qui touchent aux tripes des gens au quotidien : enseignement, culture, sport, mouvements de jeunesse... Je dis : ne bradons pas les matières de la FWB ! Ce sera mon combat ! Si on me démontre qu'en la supprimant, on atteindra mieux nos objectifs de qualité des politiques menées, elle peut fermer demain. Mais je ne suis pas convaincu que transférer nos matières à un autre niveau de pouvoir ce sera mieux. Or, ce qui compte, c'est qu'on fasse mieux demain, quitte à réorienter certains moyens. » ■



Retrouvez la séquence vidéo : « 3 questions à Pierre-Yves Jeholet » en ligne via : <https://l.ead.me/3questionsaJeholet>





# L'explosion des coûts impacte sérieusement les écoles

ARNAUD MICHEL

Les écoles n'échappent malheureusement pas à l'impact de la flambée actuelle des prix de l'énergie. Mais pas seulement. Le secteur de la construction est également frappé par cette hausse généralisée des prix, ce qui se répercute aussi sur les finances des établissements. Une étude du SeGEC fait la clarté sur ces impacts qui ne sont pas négligeables sur les budgets de nos écoles, et qui varient selon les cas.

**D**ans quelle mesure les fortes hausses du moment impactent-elles les finances des établissements ? Le Service économique et le Service des bâtiments du SeGEC ont réalisé plusieurs projections afin de répondre le plus exactement possible à cette question. Un constat inquiétant en ressort : rien que pour le prix des énergies, l'indexation des subventions de fonctionnement ne suffira pas à absorber entièrement la hausse de ces coûts. Un constat qui est également valable pour les 55% d'écoles de l'enseignement catholique qui sont entrées dans les contrats à prix compétitifs proposés par la Centrale de marchés. Il s'agit de contrats à prix fixes pour le gaz et l'électricité, et à prix du marché avec remise pour le mazout.

Pour objectiver l'insuffisance de l'indexation des subventions, des projections ont été réalisées par niveau d'enseignement et/ou filière, et en fonction de la participation ou non aux contrats préférentiels proposés par la Centrale de marchés. Pour les établisse-

ments qui ont pu obtenir des contrats à prix fixes (gaz et électricité) ou des prix préférentiels (mazout de chauffage) via le SeGEC, l'impact sur le budget de l'augmentation du prix de l'énergie au-delà de l'indexation des subventions est de l'ordre de 2% pour le fondamental et le secondaire général et de 3% pour le secondaire qualifiant.

La situation des établissements ayant des contrats à prix variables (hors Centrale de marchés donc) est plus problématique encore. Même une fois indexées, leurs subventions de fonctionnement laissent un surcoût à financer de 10% du budget pour le fondamental et de 9% pour le secondaire général. Le trou à combler monte jusqu'à 12% pour le secondaire qualifiant.

Le Service économique et le Service des bâtiments du SeGEC ont également estimé à 41 millions d'euros l'aide complémentaire qui serait nécessaire pour absorber entièrement les surcoûts énergétiques, et ce pour l'ensemble des établissements en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), tous réseaux confondus.

### Hausse générale des prix

En plus de l'explosion des tarifs de l'énergie, les écoles doivent faire face à une hausse généralisée des prix, notamment dans le secteur de la construction mais également sur diverses fournitures. En tenant compte de l'inflation générale des prix, de l'augmentation des charges salariales et des surcoûts énergétiques, l'impact sur le budget au-delà des subventions monte à 5% pour le



## Coûts de l'énergie

fondamental et le secondaire général et à 7% pour le secondaire qualifiant. Ceci pour les écoles qui sont entrées dans les marchés proposés par la Centrale. Pour les autres, cet impact sera respectivement de 13%, 12% et 14% !

À l'échelle de l'ensemble des établissements scolaires en FWB, l'aide complémentaire nécessaire grimpe, cette fois, à 61 millions d'euros !

### Les attentes du SeGEC

Afin d'aider les écoles à traverser au mieux cette crise, le directeur général du SeGEC, Étienne Michel, a plaidé fin septembre pour l'adoption de plusieurs mesures par les différents niveaux de pouvoir.

« Au niveau européen, il est nécessaire de fixer un prix plafond au-delà duquel les États européens refuseraient tout achat de gaz ». À l'heure d'écrire ces lignes, l'Europe tentait de s'accorder sur un « serpent gazier ». Il serait constitué

non seulement d'un plafond, mais aussi d'un plancher. Le plafond doit maintenir le prix, tandis que le plancher doit garantir l'offre. « *La redistribution d'une partie des bénéfices des producteurs d'énergie et la diversification des sources d'approvisionnement constituent d'autres pistes intéressantes* », ajoute Étienne Michel.

Pour le directeur général du SeGEC, « *il convient de modifier la régulation du marché de l'électricité de telle sorte que son prix ne soit plus dépendant du prix du gaz, comme c'est le cas actuellement. Cela permettrait de modérer les évolutions du prix de l'électricité quand le prix du gaz flambe. Ces mesures feraient évoluer les modes de fixation des prix afin de limiter les effets d'emballement des marchés liés à la crise ukrainienne ou à toute autre crise future* ».

Au niveau du gouvernement fédéral, les autorités se sont essentiellement concentrées sur les factures des ménages. Des mesures similaires à celles-ci permettraient de soulager les

dépenses des écoles. Le SeGEC appelle le gouvernement à envisager une extension de la réduction de la TVA de 21% à 6% sur les factures d'électricité ainsi que sur les factures de mazout de chauffage, comme c'est déjà le cas pour le gaz. Comme nous l'indiquons, l'indexation des subventions ne couvrira pas les surcoûts énergétiques. « *Dans ce cadre, une intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles au-delà de l'application du mécanisme d'indexation pourrait être envisagée en fonction des mesures prises à d'autres niveaux de pouvoir. En outre, nous plaçons pour la création d'un fonds d'urgence exceptionnel au bénéfice des écoles qui en ont le plus besoin* », explique encore Étienne Michel. Dans l'entretien accordé à Entrées Libres juste un peu avant le conclave budgétaire de son gouvernement au début octobre, le ministre-président, Pierre-Yves Jeholet (MR), ne fermait aucune porte, tout en restant prudent en regard des difficultés budgétaires de la Fédération. ■

## Des pistes pour réaliser des économies d'énergie

Si de gros travaux énergétiques - et donc d'importants investissements - ne sont pas toujours possibles, de petits gestes peuvent aider à amortir le choc. Certains semblent anodins, mais leur addition peut avoir un impact conséquent. Zoom sur quelques actions en compagnie de Vinciane Scheuren, facilitatrice « *Éducation à l'énergie* » au sein du pôle « *Science infuse* » de l'UCLouvain.

Baisser la température d'un degré permet, par exemple, de réduire la consommation de 7%. Mme Scheuren conseille également de couper le chauffage durant les week-ends, les vacances et éventuellement aussi durant la nuit. « *Contrairement aux idées reçues, la relance du chauffage le matin ou le dimanche soir ne consomme pas plus que de le laisser tourner, au contraire.* » Des tests seront cependant nécessaires pour identifier le moment idéal de relance.

Les mesures sanitaires toujours en vigueur sont parfois contradictoires avec celles permettant des économies d'énergie. « *Pour aérer les locaux, mieux vaut, pour le renouvellement d'air comme pour les économies d'énergie, ouvrir entièrement les fenêtres pendant 5 minutes que de les laisser en oscillo-battant durant toute la durée du cours.* »

Et enfin, Vinciane Scheuren conseille d'éteindre et de débrancher complètement les appareils électriques plutôt que de les laisser en veille pendant la nuit, les week-ends et les vacances. Les copieurs, projecteurs, tableaux interactifs et particulièrement encore les distributeurs de boissons sont des gouffres à énergie. Multiprises et minuteurs sont des aides précieuses pour que ces manipulations ne soient pas trop fastidieuses. ■

### Pour aller plus loin



D'autres travaux plus conséquents sont également sources de grandes économies d'énergie. Un audit énergétique pose un diagnostic de base et met en lumière les points d'attention. Des subventions peuvent être obtenues pour la réalisation d'un tel audit par un professionnel agréé, que ce soit en Wallonie (<https://bit.ly/auditwallonie>) ou à Bruxelles (<https://bit.ly/auditbxl>).

Vous trouverez par ailleurs ici toutes les informations utiles concernant les primes sur les travaux d'amélioration des performances énergétiques en Wallonie : <https://energie.wallonie.be/> et à Bruxelles : <https://bit.ly/primesbxl>. ■

Retrouvez la note du SeGEC  
expliquant quelques gestes simples pour économiser l'énergie sur  
<https://bit.ly/economiesenergiesegec>





# De l'imagination pour traverser la crise

ARNAUD MICHEL

On l'a vu dans les pages précédentes, la crise énergétique frappe tout le monde : les particuliers, les entreprises, les associations, mais aussi les écoles. Comment ces dernières s'organisent-elles face à cela ? Nous avons rencontré deux directeurs d'école qui témoignent des difficultés rencontrées.

**P**récisons d'emblée qu'il existe autant de degrés de difficultés qu'il existe d'établissements. De nombreux paramètres entrent en effet en ligne de compte comme l'isolation des bâtiments, l'ancienneté du système de chauffage, entre autres.

Thierry Scoyer est directeur de l'école Saint-Martin à Assesse. « *Nous fonctionnons avec 3 chaudières au mazout. L'école ayant grandi au fil des ans, pour atteindre désormais 320 élèves, nous avons dû ajouter une 2<sup>e</sup> puis une 3<sup>e</sup> chaudière* », explique-t-il. Les factures d'énergie impactent donc de plus en plus lourdement le budget de cet établissement du Namurois. « *Nous sommes à 20% d'augmentation. Cela comprend l'explosion du coût mais également l'augmentation de la consommation suite aux mesures Covid.* »

M. Scoyer craint, en effet, le retour du virus. « *Nous avons déjà quelques nouveaux cas. Je suis inquiet pour l'automne et le début de l'hiver. Des mesures contradictoires vont se télescoper. D'un côté, on doit faire des économies d'énergie. De l'autre, les dispositions sanitaires impliquent une aération des locaux.* »

Le son de cloche est plus alarmiste encore du côté de Laura Orban, directrice de l'école libre de la Haute-Sûre à Martelange. « *Je n'ai pas de solution. Nous sommes à 14.000 litres de mazout par an, un peu moins de 20.000€ pour une subvention de 60.000€. Le prix de l'électricité a, lui aussi, grimpé. Nos bâtiments sont mal isolés. Nous devons donc mettre les radiateurs au maximum pour atteindre 20 ou 21 degrés.* »

Au-delà du prix des énergies, Mme Orban pointe l'augmentation globale. « *Les articles de bureautique, par exemple. Entre la commande et la facture finale, on a constaté 5% de supplément en raison de la hausse du prix du carburant.* »

Les deux directeurs sont sur la même longueur d'ondes. L'indexation des subventions ne suffira pas à combler le trou. « *Notre école est passée de 90 élèves l'année scolaire précédente à 107 cette année. Nous devons donc fonctionner jusque janvier sans subvention pour ces 17 élèves supplémentaires* », explique Laura Orban.

Ils espèrent, au-delà des subventions, une aide complémentaire qui viendrait les soulager. « *Nous avons reçu des aides durant la crise sanitaire. Pourquoi pas pour la crise énergétique, à l'instar des particuliers ?* », interroge Mme Orban.

## Royaume de la débrouille

En attendant, c'est le royaume de la débrouille pour rogner dans les dépenses çà et là. « *Nous sommes entrés dans le marché du SeGEC pour baisser nos frais de téléphonie* », cite en exemple la directrice de l'établissement luxembourgeois. « *Nous organisons des soupers, des ventes de lasagnes, etc. Mais cela ne suffit pas. Nous ne pouvons pas non plus mettre sans cesse les parents à contribution. La crise touche tout le monde. On essaie de mettre sur pied des activités pour élargir le public mais beaucoup d'autres associations, clubs de sport, etc. cherchent aussi de l'argent.* »



Du côté de l'école Saint-Martin, le ciel est plus clément. « Nous avons pu installer 60 panneaux photovoltaïques l'an dernier. Nous avons pu investir grâce à de généreux prêteurs. Autant dire qu'avec l'été que nous avons eu, c'est providentiel. Dans un autre domaine, nous avons éga-



lement installé une citerne de récupération des eaux de pluie de 22.000 litres. Très utile pour les sanitaires », détaille Thierry Scoyer. Mais cela ne règle pas tout. « Nous avons 5 locaux en préfabriqués assez énergivores. Une crèche est rattachée à une des chaudières de l'école. La température ne peut pas y être trop basse. »

D'autres plus petites initiatives sont ou seront prises du côté d'Assesse. « On va baisser la température là où on peut. On va retarder le plus possible la mise en route du chauffage. Les parents seront bien entendu informés. » Comme conséquence de cette nouvelle crise, Thierry Scoyer déplore une charge supplémentaire pour les directions. « Nous devons avoir un rôle pédagogique. Mais administrativement, il y a de plus en plus. Le Covid est passé par là. Maintenant, c'est la crise énergétique. Les directions en sont arrivées à devoir aller quémander pour survivre. »

Dans ce cadre, contre vents et marées, il a été décidé d'augmenter la part des subventions dédiées au pédagogique. « Avec le PO, nous avons eu une réflexion sur la part de pédagogique. Nous avons décidé de passer de 6% à 10% de la subvention. Ce qui n'est pas encore énorme », conclut M. Scoyer. ■

## La Centrale de marchés du SeGEC : une multitude de services pour toutes les écoles

Nous vous parlerons, en pages 14 et 15, du projet de panneaux photovoltaïques lancé par la Centrale de marchés du SeGEC. Mais les missions de la Centrale dépassent évidemment, et de loin, ce cas précis. C'est d'abord vrai pour un ensemble de choses développées pour aider les écoles à traverser au mieux la crise énergétique actuelle.

« Elles ont accès aux contrats gaz et électricité passés par notre Centrale de marchés », expose Yolaine Guislain, sa directrice. « Nous avons une marge de négociation sur le prix de l'énergie qui constitue environ 70% de la facture actuelle mais pas sur les coûts de distribution. La négociation ne porte donc pas sur l'ensemble de la facture. Pour le mazout de chauffage, le système est différent. Il n'est pas négociable à prix fixe mais sur base d'une remise par rapport au prix officiel. Si les prix augmentent, la fac-

ture finale pour les écoles augmente aussi. »

Vous l'aurez compris : si des tarifs préférentiels peuvent être proposés, ils ne protègent pas entièrement les écoles. En effet, il apparaît que l'indexation des subventions de fonctionnement sera insuffisante pour couvrir la flambée des prix (lire en pages précédentes). Les écoles qui sont entrées dans le marché pourront un peu mieux amortir le choc. Pour une partie des autres, les difficultés seront plus importantes.

### Un catalogue de 7.500 références

Plus globalement, la Centrale de marchés constitue un véritable atout pour les PO et les écoles. « On parle,

à juste titre, de l'explosion du prix des énergies. Mais on assiste à une hausse généralisée des prix depuis fin 2021. Le papier a, par exemple, augmenté de plus de 50%. Nous avons un catalogue de près de 7.500 références, allant du Bic à la photocopieuse en passant par les rames de papier, le mobilier scolaire, tout le matériel de bureautique ou les produits d'entretien... », rappelle Yolaine Guislain.

Avec toujours le même état d'esprit : être au service de toutes les écoles. « Contrairement à l'image parfois véhiculée mais erronée, les marchés que nous ouvrons profitent à tous. De la plus petite école à la plus grande structure. C'est une forte solidarité entre les écoles », conclut Yolaine.

Le message est passé... ■







©DR

# Des panneaux solaires pour les toits de nos écoles

ARNAUD MICHEL

La Centrale de marchés du SeGEC propose aux écoles de les aider à s'équiper en panneaux photovoltaïques. Un recours aux énergies renouvelables qui répond à plusieurs enjeux : la diminution de la facture, la réduction de la dépendance aux énergies fossiles ou encore la diminution de l'empreinte carbone des établissements scolaires...

**P**roduction d'énergie plus verte. Utilisation optimale des ressources. Préservation de notre environnement et du climat. Attention portée aux générations futures. Mais aussi réponse à la hausse vertigineuse des prix de l'énergie, qui impacte durement les budgets des établissements. C'est dans ce cadre et avec ces ambitions qu'un vaste marché pour l'installation de panneaux photovoltaïques dans les écoles a été lancé en septembre. L'objectif est multiple : des économies d'énergie, une production plus propre d'électricité et, à plus long terme, une réflexion autour des communautés d'énergie et de la valorisation du surplus de production.

« Un outil en ligne est mis à la disposition des Pouvoirs organisateurs », explique Yolaine Guislain, directrice de la Centrale de marchés du SeGEC. « Sur base de quelques informations, telles que la consommation, l'inclinaison, la surface et l'orientation de la toiture, les écoles intéressées peuvent obtenir rapidement une première simulation. Celle-ci reprend l'estimation de l'investissement, les économies réalisées et la puissance installée. »

Une fois la simulation effectuée, la concrétisation du projet peut débuter. « Les écoles recevront une liste de points à vérifier au niveau de leurs infrastructures pour confirmer la faisabilité technique de l'installation », complète Yolaine Guislain.

En effet, plusieurs conditions devront être réunies pour pouvoir participer au projet. Les établissements doivent avoir une consommation annuelle d'au moins 2.000kWh. L'état de la toiture et de l'installation électrique sont également des éléments déterminants.

## Un financement facilité

À l'issue de cette étape, la délicate question du financement se pose. « Là encore, les services du SeGEC interviennent », ajoute Yolaine Guislain. « Le Service économique est en discussion avec Belfius en vue de la conclusion d'un accord-cadre. Les PO pourront obtenir des emprunts selon une procédure simplifiée à partir d'un investissement de 15.000€. Si le dossier est complet, Belfius donne une réponse dans les 10 jours. En moyenne, on estime le coût d'une installation photovoltaïque aux alentours de 25.000€ pour une école. »

Le projet d'équiper les établissements en installations photovoltaïques est d'ailleurs soutenu par le contrat de financement de services de développement de projets signé par Belfius avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans le cadre du projet ELENA.



## Coûts de l'énergie

Le financement réglé, les écoles passeront alors à la demande d'offre auprès d'installateurs sélectionnés par la Centrale de marchés, conformément au cahier des charges. Chaque offre sera vérifiée par la Centrale.

Les services du SeGEC offrent dès lors un accompagnement à chaque école tout au long du processus, de la simulation à la réception provisoire du chantier. « Grâce au projet ELENA, nous avons la possibilité de nous appuyer sur un bureau d'études, la société DUSS. Elle sera en quelque sorte un helpdesk pour les PO. Un plus qui serait impayable si les écoles concluaient chacune séparément leur contrat », ajoute la directrice de la Centrale de marchés.

### Rentable même sans aide publique

Ni la Wallonie ni Bruxelles n'offrent encore d'aides à l'installation. Néanmoins, on estime la rentabilité de l'investissement à une durée oscillant entre 8 et 12 ans. Un système de certificats verts existe dans ces deux Régions (pour les installations de plus de 10 kWc en Wal-

lonie). Ce mécanisme est un soutien aux producteurs d'énergie renouvelable. En fonction de la taille de l'installation, des certificats verts sont octroyés. Le producteur pourra ensuite les revendre à un fournisseur d'électricité (environ 65€ par certificat pour l'année 2021-2022).

Soulignons tout de même qu'un changement dans la législation wallonne concernant les certificats verts devrait intervenir dans les prochains mois. Il n'en reste pas moins que, même sans aide publique, le retour sur investissement est estimé à entre 10 et 14 ans pour toutes les installations.

### Vision à long terme

Enfin, toutes les installations feront l'objet d'un monitoring centralisé. En ligne de mire, la valorisation de l'éventuel sur-

plus de production. De plus en plus de communautés d'énergie se créent. On peut les comparer à des circuits courts de l'énergie.

Pour faire simple, un producteur d'énergie renouvelable revend son surplus de production à des acheteurs locaux. Une école produirait donc de l'électricité via son installation photovoltaïque pour ses propres besoins et sa surproduction pourrait être achetée par les riverains. C'est ce qu'on appelle l'auto-consommation collective.

Pour les écoles qui n'auraient pas la possibilité de s'intégrer dans une communauté d'énergie, l'idéal sera toujours de consommer un maximum de sa production plutôt que de l'injecter sur le réseau. ■

**Votre école désire se lancer dans un projet de centrale photovoltaïque ?**

**Retrouvez toutes les informations utiles sur l'extranet du SeGEC :**

**<https://bit.ly/ppvsegec>**

**Vous pouvez également nous contacter à l'adresse mail [ppv@segec.be](mailto:ppv@segec.be).**

## Le dico des panneaux

Si tout le monde se représente ce qu'est une installation photovoltaïque, certains termes techniques restent nébuleux. Tentative d'éclairage en commençant par la base.

### Cellules photovoltaïques

Elles composent les panneaux photovoltaïques. Ce sont elles qui captent et transforment la lumière directe (rayons du soleil) et indirecte (lumière du soleil présente par temps nuageux) en courant continu. Tant que le temps est clair, l'installation produira de l'électricité. Même si le soleil ne brille pas directement.

### Onduleur

La pièce centrale de l'installation. Il reçoit la production des panneaux en courant continu et le transforme en courant alternatif pour qu'il soit utilisable par le réseau électrique.

### Optimiseur

Les panneaux sont reliés en série. Si le toit est partiellement ombragé, la puissance de l'installation correspondra à celle du panneau qui produit le moins. La production ne sera donc pas optimale. L'optimiseur est un petit boîtier connecté individuellement au panneau. De cette ma-

nière, les panneaux ne dépendent plus les uns des autres. Le rendement maximal est pratiquement conservé.

### KWh

Le kilowattheure est l'unité de mesure de la consommation d'énergie. Un kilowattheure correspond à la consommation d'un appareil de 1 kilowatt pendant une heure.

### Wc

Le watt-crête (ou watt-peak – Wp) est l'unité de mesure de la puissance d'un panneau solaire. Attention, il s'agit d'une valeur théorique correspondant à des conditions optimales d'ensoleillement.

### Certificats verts

C'est un mécanisme de soutien à la production d'énergie renouvelables octroyé à Bruxelles et en Wallonie (pour les installations de plus de 10 kWc). Ces documents attestent de la quantité d'énergie produite en un temps donné. Ils peuvent ensuite être revendus par le producteur à un fournisseur d'électricité. Le maintien de ce mécanisme fait l'objet de discussions. Un changement de législation n'est pas à exclure. ■



École spécialisée Clerfayt

# 50 ans fêtés dans un château remis à neuf

ARNAUD MICHEL

Chaque mois, nous proposons de remonter le temps et de partir à la découverte de l'histoire de nos écoles. Ce mois-ci : l'école spécialisée Clerfayt, à Binche, qui fête ses 50 ans cette année.

Une petite route de campagne, des champs à perte de vue, un bosquet, une allée bordée d'arbres dévoilant le château qui abrite l'école. Voilà le cadre apaisant dans lequel évolue l'école spécialisée Clerfayt, qui fête ses 50 ans. En pénétrant dans l'école, on est tout de suite happé par l'esprit familial et bienveillant qui s'en dégage, loin de l'image austère que peuvent parfois renvoyer les châteaux. Tam-tam dans une classe, violon et chant dans une autre, ambiance plus studieuse dans une troisième, avec un accueil curieux des enfants qui voient un « étranger » débarquer dans leur lieu de vie.

Depuis 1972, cette école de Binche a vécu nombre d'aventures, que nous parcourons en compagnie de Laurent Lermineau, directeur de l'établissement.

Mais commençons par le début. Pourquoi ce nom ? Le domaine a vu naître le maréchal des armées impériales autrichiennes, François Sébastien Charles

Joseph de Croix, Comte de Clerfayt (1733-1798). Ce chef militaire a connu ses plus grands faits d'armes lors de la guerre de Sept-Ans (lire ci-contre).

Il fera bâtir un nouveau château au sein du domaine aux alentours de 1770. Sans savoir que, 200 ans plus tard, son château deviendrait une école.

La bâtisse est partagée entre les styles montois et tournaisiens. Elle s'étend tel un H, encadrée par quatre tours d'angle en léger débordement. Le domaine sera la propriété de nombreuses familles d'aristocrates entre le XIV<sup>e</sup> siècle et 1914, date de sa vente aux Pères du Sacré-Cœur. En 1972, les Pères cèderont le château. L'école spécialisée Clerfayt est née !

En 1986, le domaine comprenant le château, ses dépendances et la ferme est vendu par les Pères du Sacré-Cœur à un propriétaire privé. L'école devait pouvoir poursuivre ses activités. Cette condition devait être respectée et ce fut le cas. Le Pouvoir organisateur et son ASBL « Les Sillons » louent le château et décident alors de le restaurer : toiture, chauffage, châssis, ... L'ASBL deviendra pleinement propriétaire du château en 2014. L'école accueille à cette époque 125 élèves.

## Attaque de xylophages

Mais en 2017 : catastrophe. Une attaque de xylophages détruit les poutres de la charpente. La stabilité de l'édifice est menacée. Feu rouge des pompiers. Il faudra déménager, reconstruire ou fermer l'établissement. C'est par ce coup de massue qu'entre en fonction comme directeur, Laurent Lermineau. « Déménager ou fermer l'établissement n'étaient pas des options. Avec le PO, nous avons très vite décidé que nous allions nous battre pour remettre en conformité le château et poursuivre



les activités de l'école. Les enfants le méritaient. Il était très important de rester dans leur environnement. Nous ne pouvions pas les abandonner. »

Des travaux titanesques, avec leur lot de surprises, débutent en 2020 après de nombreuses démarches administratives. Ne restent que les quatre murs. À ce moment-là, cela fait trois ans que les cours se donnent dans des modules installés en bordure de la cour de récréation.

## Modules temporaires

Laurent Lermineau se remémore cette période : « C'était éprouvant car les conditions étaient difficiles. À cela s'ajoutaient le coût exorbitant de la location des modules - près de 10.000€/mois - et les imprévus du chantier. Le budget initial a doublé pour atteindre 2.400.000€. Il a fallu batailler et être inventif pour trouver les fonds. Nous y sommes arrivés grâce à des aides extérieures. »

En parallèle, le directeur et ses équipes pédagogique et paramédicale (49 personnes au total) devaient veiller au développement de l'établissement. On peut dire que beaucoup de travail a été abattu. « Nous prodiguons un enseignement de types 1, 2 et 8. En 2018, nous avons ouvert une section maternelle et une classe de langage. Ensuite, nous avons poursuivi avec une classe TEACCH (Traitement par l'éducation des enfants présentant de l'autisme ou un handicap de la communication, en français). L'orientation générale du programme TEACCH est de développer l'autonomie de la personne autiste dans son milieu familial, dans son milieu scolaire et au sein de la communauté. Une classe pour enfants dyspraxiques a été créée en 2021. »

Le 26 avril 2021, l'effervescence était à son comble. Les 15 classes ont pu réintégrer le château au plus grand bonheur des enfants. Ceux-ci ont ainsi pu retrouver leur cocon dans lequel, ça se voit au premier coup d'œil, ils se sentent bien. La rotonde, construite au XX<sup>e</sup> siècle, fait désormais office de réfectoire, après avoir été la salle d'éducation physique. Cette dernière est désormais abritée dans la chapelle désacralisée.

Les projets et les rêves de Laurent Lermineau pour son école se poursuivent au-delà des travaux, avec l'enfant et ses besoins spécifiques au centre de chaque réflexion. ■



©DR

## Le comte de Clerfayt, ce « Belge » à la tête de l'armée du Saint-Empire

Né à Waudrez (Binche) en 1733, François Sébastien Charles Joseph de Croix est un officier wallon. Nourri d'exploits héroïques, il s'engage dès 1753 dans l'armée autrichienne. Il connaîtra tous les honneurs militaires à la suite de plusieurs grandes victoires. À l'apogée de son parcours, il sera feld-maréchal des armées du Saint-Empire romain de la nation germanique, le plus haut grade.

Il se distingue durant la guerre de Sept-Ans (1756-1763) opposant la France à l'Angleterre et la Prusse à l'Autriche. De nombreux historiens considèrent ce conflit comme la première guerre mondiale. En effet, l'Europe, l'Amérique, l'Afrique et les Indes sont le théâtre de cette guerre et de ses renversements d'alliance.

En 1792, il est placé à la tête de 12.000 hommes pour attaquer la France. S'il parvient à entrer en Champagne et puis dans le Grand Est, ses troupes seront mises en échec lors de la bataille de Jemappes (Mons). Cette bataille permettra aux Français de prendre les Pays-Bas autrichiens. François Sébastien de Croix prendra sa revanche un an plus tard et reprendra ces territoires lors de la bataille de Neerwinden (Landen).

L'année 1794 sera marquée par des défaites à Mouscron, Hoogledé ou encore Sprimont. Contrairement à 1795 durant laquelle le comte de Clerfayt connaît d'éclatantes victoires, dont la libération de la forteresse de Mayence. Après avoir conclu un armistice avec la France, il repart en Autriche. Il s'éteindra à Vienne en 1798.

Ses exploits militaires lui vaudront d'être cité de nombreuses fois, quelques années plus tard, dans le roman de Jules Verne, « *Les Chemins de France* ». Une stèle en son honneur est placée sur un des murs du bâtiment actuel. Très pris par ses batailles, le château binchois aura surtout été occupé par les trois sœurs du Comte de Clerfayt. ■

Votre école a une histoire ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be



# « L'ouverture des inscriptions à la parascolaire, c'est le Tomorrowland de l'Angélus »

GÉRALD VANBELLINGEN

La parascolaire de l'Institut de l'Angélus à Woluwe-Saint-Lambert « marche du tonnerre ». Sur les 300 élèves de l'école, 223 suivent au moins une activité parmi la bonne trentaine qui est proposée chaque année. Un très gros succès derrière lequel on retrouve trois institutrices qui ont décidé, il y a 12 ans déjà, de se bouger pour le bien de leur école et de leurs élèves : Anne Van Der Schelden (3<sup>e</sup> maternelle), Marie Cabay (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire) et Hélène De Boeck (4<sup>e</sup> primaire).



Hélène, Marie et Anne ©DR

**Qu'est-ce qui vous a poussé à vous investir dans cette parascolaire ?** « L'idée de base consistait à remplacer l'ancienne équipe qui partait à la retraite. Car il faut savoir que la parascolaire est implantée ici à l'école depuis au moins 25 ans. Elle est ancrée dans les habitudes et connaît beaucoup de succès aujourd'hui. De notre côté, on avait cette envie en nous, un peu ancrée dans les gènes, de s'investir pour le bien de l'école et de nos élèves. »

**Est-ce qu'elle a du succès justement auprès des élèves ?** « Au départ, notre parascolaire, c'était un seul prof de gym qui emmenait les élèves à la piscine. Puis tout s'est développé au fur et à mesure des années. Notre objectif, depuis 12 ans, c'était de poursuivre dans cette voie en ajoutant toujours plus d'activités et en modernisant le tout. Désormais, on en dénombre chaque année entre 20 et 30. Et ça marche du tonnerre : sur les 300 élèves que compte l'école, 223 sont inscrits à au moins une activité ! L'art japonais et les échecs sont très demandés, mais on propose aussi : guitare, cuisine, bricolage, comédie musicale, ping-pong, danse artistique, etc. L'ouverture des inscriptions, c'est d'ailleurs un peu le

Tomorrowland de l'Angélus. Car si on les ouvre à 20h, souvent à 20h01 il y a déjà plein d'activités 'sold out' ! »

**Comment expliquez-vous un tel succès ?** « On pense tout d'abord que la parascolaire est bien ancrée ici à l'école. Ensuite, pour les parents, c'est super pratique. Ils peuvent inscrire leurs enfants le midi, le mercredi après-midi ou après 15h30-16h00. Ce qui leur donne un peu plus de temps pour venir les chercher. Sans compter qu'on est bien moins cher qu'un club de sport ou de danse, par exemple. Enfin, les enfants adorent car ils peuvent découvrir une multitude de disciplines, enrichir leurs horizons et leur culture, et pourquoi pas faire naître quelques passions. »

**Qu'est-ce que cela représente comme investissement de gérer cette parascolaire ?** « On en est, en moyenne, à environ 2 heures chacune de boulot en plus par semaine. Au début de l'année et en janvier, c'est beaucoup plus chargé et ça peut représenter 1 heure de travail

supplémentaire par jour. Mais ensuite, une fois qu'on a géré les inscriptions des élèves et déniché les animateurs, c'est plus calme le restant de l'année. C'est vrai que ce n'est pas évident tous les jours, mais on pense au bien de l'école. Ils mettent les locaux à notre disposition et nous, de notre côté, on collecte les bénéfices sur le long terme pour investir dans des vélos, un tableau interactif, embellir l'école, etc. Mais au vu de la conjoncture, on mettra peut-être ces bénéfices à profit pour aider l'école à payer ses factures énergétiques... »

**Un petit message à passer ?** « On remarque beaucoup qu'au fur et à mesure du temps, il devient de plus en plus compliqué de dénicher des animateurs. Avant, ils étaient tous bénévoles - des profs, des parents, etc. - et gratuits. Maintenant, ce sont soit des 'bénévoles' payants ou même quelques indépendants qui sont beaucoup plus chers. Mais si on avait que des animateurs indépendants, on ne pourrait plus suivre... » ■

## Devenez bénévole auprès de nos écoles !

S'engager comme bénévole dans une école de l'enseignement catholique, c'est s'investir pour un enseignement de qualité, au sein d'une société solidaire, respectueuse et ouverte. C'est aussi transmettre des valeurs auxquelles on croit. Prêts à vous engager ? Une heure ? Une heure... par jour ? Par semaine ? Par mois ? Les écoles n'attendent que vous... Envoyez-nous un mail sur l'adresse [po@se-gec.be](mailto:po@se-gec.be) en précisant l'école que vous souhaitez aider. Ou connectez-vous sur la plateforme [www.giveaday.be](http://www.giveaday.be) qui répertorie les besoins concrets de certains établissements. ■



Se connecter



Les besoins de nos écoles

# Un journal de classe virtuel

GÉRALD VANBELLINGEN

Le Collège Notre-Dame de la Tombe, de Kain (Tournai), a entamé une évolution numérique progressive il y a 4 ans. Grâce à la plateforme scolaire Smartschool, ses élèves sont par exemple équipés d'un journal de classe virtuel. Une évolution pratique qui vise entre autres à davantage impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants.

« On est en pleine évolution numérique graduelle », explique d'entrée Anne-Sophie Verriest. « Une évolution que l'on veut au service de la pédagogie. » Par numérique, la directrice du Collège Notre-Dame de la Tombe, de Kain, entend l'utilisation de la plateforme numérique Smartschool. Une plateforme scolaire qui renferme une multitude d'outils dont certains ont été adoptés par l'école tournaisienne.

« En premier lieu, il y a eu le journal de classe virtuel, il y a environ 4 ans. C'est un agenda en ligne qui reprend les interrogos, devoirs et préparations à réaliser par les élèves ainsi que les remarques de leurs professeurs. Il remplace le journal de classe traditionnel mais nos élèves conservent toutefois un semainier en version papier », continue la directrice. « Il y a deux ans, on a aussi adopté le bulletin de notes virtuel. Enfin, on a également supprimé les flux d'argent en cash grâce à la plateforme financière proposée par Smartschool. Ce qui nous permet aussi de venir en aide aux familles les moins aisées. »

Ces outils numériques permettent aux différents acteurs de l'école de bénéficier d'une multitude d'avantages pratiques. « Quand on est malade, ça nous permet de plus facilement se remettre à jour car on voit ce qu'on a loupé sur l'application. Des exercices, des vidéos et autres y sont aussi accessibles », expliquent Germain, Félix et Néhémiah, élèves de 3<sup>e</sup> secondaire.

Les enseignants, eux, bénéficient d'une vision globale de ce que leurs élèves ont à réaliser, pour éviter de les surcharger de travail. « Cela facilite aussi la communication avec les parents, via la messagerie de la plateforme. Ce qui permet de réagir plus vite en cas de problème, qu'il soit scolaire ou lié au comportement ou

à d'autres difficultés », ajoute Marianne Juste, professeur de latin. « Le suivi des élèves est donc facilité. »

## Poser des balises

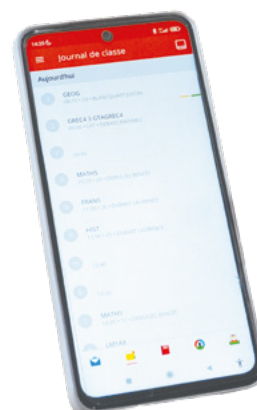
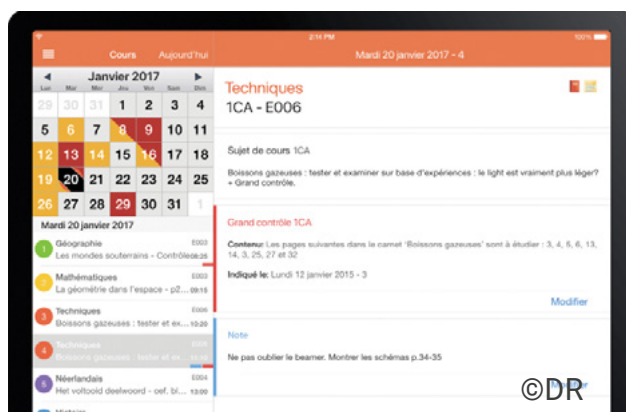
Toutefois, l'un des grands avantages du journal de classe virtuel est ailleurs. « L'idée, c'était de responsabiliser les parents par rapport à la scolarité de leurs enfants », poursuit la directrice. « Auparavant, si le jeune ne notait pas certaines choses ou oubliait son journal de classe à l'école, il pouvait prétexter n'avoir rien à faire, sans que les parents ne puissent vérifier. Désormais, ils en ont les moyens en quelques clics et ça marche plutôt bien. D'après nos statistiques, seulement 6% des parents ne se connectent pas à Smartschool, ce qui est à mon avis bien mieux qu'auparavant. »

Un meilleur suivi global, une meilleure communication et une plus grande implication des parents qui ne se font toutefois pas sans quelques heurts. Du côté des élèves, d'abord : « L'application est pratique en général mais elle représente un peu trop de contrôle », poursuivent Germain, Félix et Néhémiah. Mais aussi des profs : « Trouver un juste milieu entre vie privée et vie publique est moins évident, car les élèves et/ou leurs parents sont tentés de nous contacter en dehors des heures de cours. Comme nous, on est tentés de leur répondre », ajoute Laura Tiston, enseignante en EDM et gestionnaire de la plateforme pour l'école.

Sans oublier un grand paradoxe : si le numérique se développe à l'école, le smartphone y reste interdit. Du moins pour le moment. « On pense à faire évoluer le ROI à ce sujet », conclut Anne-Sophie Verriest. « On tente déjà une nouvelle expérience avec une classe de 3<sup>e</sup> secondaire équipée d'ordinateurs. Le tout, c'est de poser des balises pour réglementer l'utilisation de ces outils numériques. Pour apaiser les craintes des parents et de certains de nos professeurs qui craignent que les écrans ne deviennent omniprésents à l'école. Mais qu'ils se rassurent : il est hors de question que ces outils numériques soient utilisés 8h par jour. » ■



Anne Sophie Verriest ©DR



**Vous êtes un enseignant 2.0 ?**

**Contactez-nous !**

[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)

# « Apprendre en jouant, pour le bien-être de mes élèves »

GÉRALD VANBELLINGEN

Après 10 années passées dans l'enseignement, Justine Draye ne se considère ni comme une jeune prof ni comme une ancienne. À l'école Saint-Laurent de Sombrefe, elle a retrouvé à la rentrée sa classe double qui mêle élèves de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> maternelle avec le même enthousiasme et la même créativité qu'à ses débuts. Avec le jeu comme base pédagogique et l'envie d'innover, de créer et de se réinventer au quotidien.



## CARRIÈRE

### Le jour où j'ai décidé d'être prof :

« Depuis l'école maternelle, j'ai toujours eu envie d'être institutrice. En primaire, j'aidais déjà les puéricultrices pendant la sieste, par exemple. Ensuite, arrivée en rhéto, à un âge où on se cherche, je me suis dit que j'allais essayer le métier. Surtout que j'ai toujours eu un bon feeling avec les enfants. Et j'ai immédiatement accroché. »

### Le jour où je suis devenue prof :

« Quand j'ai été diplômée en juin 2011, j'ai commencé par effectuer beaucoup de remplacements. Puis, je suis entrée ici à l'école Saint-Laurent, d'abord en temps partiel, puis comme titulaire en 2015-2016. Ça fait donc dix ans maintenant que j'enseigne et que j'attends une nomination qui n'arrive pas. Mais bon, j'adore mon métier et j'ai la grande chance d'habiter tout près de l'école... »

### Le jour où j'arrêterai d'être prof :

« Le seul aspect qui me déplaît dans ce métier, ce sont les règles et tâches supplémentaires qu'on nous impose au fur et à mesure. Parfois, ça en devient tellement pesant que je n'ai même plus l'impression d'enseigner. Les consignes sont par exemple : 'Faites autant d'heures de ça ou de ça'. Il faut également continuellement se justifier et tout mettre par écrit, ce qui représente une perte de temps infinie. Parce qu'au final, personne ne vient vérifier ces mises par écrit. Et que de toute manière, des réunions, des moments d'échange, d'entraide et autres, on le faisait déjà avant avec mes collègues, mais de manière informelle... »

## IDÉAL

### Une école idéale selon moi, c'est... :

« Tout d'abord, une bonne entente au sein de l'équipe éducative, c'est primordial. On découvre cette année le travail en étroite collaboration avec une de mes collègues et c'est vraiment très chouette. Ensuite, je pense que si les moyens et l'espace étaient illimités, il faudrait doubler la surface de nos classes actuelles. Pour permettre aux élèves d'avoir plus d'espace et de bénéficier du meilleur environnement scolaire possible. Ensuite, idéalement, toutes les écoles devraient se trouver dans un beau cadre verdoyant. L'école Saint-Laurent s'est agrandie au fur et à mesure et on a la chance d'avoir un petit espace vert en plus de la cour. Mais il sera difficile d'en faire encore s'agrandir par la suite. »



©DR

Justine Draye  
École Saint-Laurent de  
Sombrefe





## DIFFICULTÉS

### Ce qui me déplaît dans l'enseignement ?

« La gestion des parents devient de plus en plus compliquée. Ils n'ont souvent pas confiance en nous, rouspètent pour tout, s'immiscent même parfois en classe et finissent par être un frein. Car leur mentalité globale, c'est : 'Tout pour mon enfant sans penser aux autres'. Sans oublier que ceux qui se plaignent le plus sont en général les parents qui suivent le moins ce que font leurs enfants. Sur 10 ans d'enseignement, l'évolution est énorme et pour mes collègues plus expérimentés, c'est encore pire. Heureusement, tous les parents ne sont pas comme ça. Et d'une certaine façon, le Covid a eu des effets positifs. Les parents ne pouvaient plus accompagner leurs enfants dans les couloirs. Ce qui a drastiquement diminué les problèmes. Depuis, certains ont gardé cette bonne habitude. »



## ÉPANOUISSEMENT

### Mon quotidien, il consiste à... :

« Je m'occupe d'une classe double de 21 élèves dont 9 de M2 et 12 de M3. C'est d'ailleurs toujours moi qui prends cette classe. Pourquoi ? C'est assez difficile à expliquer. C'est sans doute parce que ça me fixe deux objectifs à atteindre en même temps et que ça me motive à fond. Ensuite, j'aime beaucoup l'entraide qui règne dans la classe. Je prépare davantage les ateliers et les cours en fonction des plus grands, tout en veillant à ce que les plus jeunes ne soient jamais largués. Et ce sont les grands qui poussent les plus jeunes à s'améliorer, qui les accompagnent. Ce qui est très stimulant pour les plus jeunes et qui - contrairement à ce que certains peuvent penser - est tout aussi bénéfique pour les grands. Car ça les responsabilise et les fait progresser davantage. »

### Ce qui me plaît le plus dans mon métier :

« J'aime qu'en maternelle, l'apprentissage se fasse principalement par le jeu. Je peux développer ma créativité au maximum autour d'un thème pour tenter d'embarquer mes élèves. J'invente donc continuellement des ateliers, des jeux et autres pour proposer toujours quelque chose de différent. Et ça, ça me stimule énormément, tout comme mes élèves. Il est d'ailleurs ultra-important pour moi d'observer leurs réactions. À leur âge, on voit tout de suite s'ils adhèrent ou pas. »

### Ma façon de donner cours, en quelques mots :

« À l'école Saint-Laurent, la journée démarre systématiquement par trente minutes de jeux libres. Ça permet aux enfants de se mettre en route en douceur, de leur donner le sourire et l'envie de venir à l'école. Ce qui est finalement l'une des choses les plus importantes à leur âge : leur donner le goût de l'apprentissage. Ensuite, comme je suis très organisée, je sais à l'avance que tel jour est dédié à tel thème ou telle matière comme l'éveil musical, le travail sur les contes, etc. Une organisation qui me permet de laisser pas mal de moments libres aux enfants avec quotidiennement un moment dédié aux ateliers et jeux. Et un autre pour le travail en frontal, avec les élèves qui travaillent autour de la table de manière calme pour mieux les préparer au monde du primaire. Mon petit truc en plus, c'est d'essayer de motiver chaque enfant par de petites attentions. En leur donnant des cachets pour les récompenser. Comme récemment avec une petite fille qui avait du mal à boire. À chaque fois qu'elle buvait, je lui ai donné une étiquette en récompense. Et maintenant, elle le fait d'elle-même. Le bien-être de mes élèves, c'est vraiment primordial, il ne faut jamais le perdre de vue. »



## ET SI... ?

### Mes premières décisions, si j'étais ministre de l'Éducation :

« En premier lieu, je repenserais le système du nombre d'enfants par classe. Ici, j'en ai 21 - 9 de M2, 12 de M3 - et ce n'est pas toujours facile. Il faudrait un système qui puisse s'adapter à la réalité de chaque école. Car parfois il manque un élève et au lieu d'ouvrir une classe en plus, on se retrouve à en caser beaucoup - voire trop - dans une même classe. C'est tout sauf idéal, surtout qu'au niveau de l'encadrement, on nous promet énormément de choses, mais sans rien voir venir. Ensuite, j'uniformiserais les réseaux. Je suis passée par tous les réseaux, mais quand on voit la différence de moyens entre le libre et le communal, alors que j'ai également enseigné dans une autre école de Sombrefte, c'est dingue. Ici, dans le libre, on doit se battre pour tout. Enfin, il faut faire évoluer le système des nominations. Ça fait 10 ans que j'enseigne sans être nommée. Je ne me plains pas car j'ai la chance d'être dans mon école depuis longtemps et de m'y plaire. Mais la recherche perpétuelle de travail, ça a été un gros stress. Un stress que je conserve toujours un peu. Je comprends donc que les jeunes profs puissent être dégoûtés ou découragés par la situation. »

**Chaque mois, Entrées libres part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust ou plutôt de profs !**

**La façon d'enseigner d'un(e) de vos collègues vous inspire et vous vous dites qu'il ou qu'elle mériterait d'être plus (re) connu(e), contactez-nous !**  
[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)

# « À toute croissance il faut une matrice »

ÉDITH DEVEL

Encore une phrase sortie d'un livre de maths ou de macro-économie ? Il n'en est rien ! Dans le livre « Grandir en humanité », on découvre un dialogue passionnant entre le philosophe Abdennour Bidar et le pédagogue Philippe Meirieu.

**P**artant du constat que lorsque « le but majeur manque, les objectifs mineurs se multiplient et éparpillent l'action », tant pour la société que pour l'école, le risque est celui de l'épuisement et du découragement. Il faut donc oser la question du cap à donner aujourd'hui en éducation avec une piste qui se dessine au fur et à mesure de la lecture : grandir en humanité.

En 2016 déjà, Bidar invitait à « réparer ensemble le tissu déchiré du monde ». Aujourd'hui, il va encore plus loin avec l'objectif de renouer un triple lien brisé ou en souffrance : le lien nourricier à soi, aux autres, à la nature.

À l'ère des crises sanitaire et climatique, nous avons été contraints de (re)découvrir notre « infinie fragilité » et la « profonde solidarité » qui nous unit sur la planète. Et Philippe Meirieu de dresser quelques lignes d'un projet qu'il considère comme mobilisateur : « Quand, partout, on leur [aux élèves] sur-sur-re à l'oreille qu'ils ne peuvent trouver leur plaisir que dans la consommation effrénée de l'épuisable, notre éducation doit démontrer, au quotidien, que le vrai plaisir est dans le partage de l'inépuisable : les œuvres d'art et de culture, les connaissances et les savoirs, la trans-

mission et la création... Tout ce qui peut se multiplier à l'infini puisque chacun et chacune, en y accédant, n'en prive personne et que quiconque y accède peut le partager indéfiniment avec autrui. »

Pour réparer ce tissu, les énergies et la mobilisation de chacun sont essentielles. Aussi en appellent-ils au collectif. Tant pour le philosophe que pour le pédagogue, il n'y a qu'à cette condition que les établissements se transformeront en petits écosystèmes capables de combiner leurs forces pour aider chaque élève à grandir en humanité. « La qualité de la relation tissée entre les adultes sera la clé de ce qui est transmis aux élèves. À toute croissance il faut une matrice. La matrice d'une communauté éducative vivante, consciente, solide et solidaire sera donc le creuset en humanité des élèves. »

## Appel

Car c'est bien l'image des élèves que nous devons avoir devant les yeux quand nous parlons d'école. « La mission anthropologique de l'éducateur, celle qu'il assure depuis toujours, est de garantir le lien entre les générations » écrit Meirieu à Bidar. « Impossible aujourd'hui de transmettre sans donner du sens, de faire apprendre sans faire aimer, d'instruire sans se poser la question des valeurs qui sous-tendent nos pratiques. Les générations qui viennent ne nous demandent plus seulement de leur présenter le monde mais de leur montrer qu'il nous est précieux et de faire alliance avec elles pour lui construire un futur commun. Nous pouvons les juger excessives, butées, maldroites, réfractaires à l'effort et peu respectueuses de leurs aînés... Il faut entendre ce qu'elles nous disent. [...] En fait, ces jeunes générations nous invitent à cesser de réparer en urgence les fuites de la tuyauterie de nos anciens systèmes [...] Elles nous enjoignent à mettre en œuvre une alternative : une éducation à la solidarité entre les humains qui soit aussi une solidarité avec la planète. »

Au terme de la lecture, loin de ne s'adresser qu'aux élèves, on comprend immédiatement que cet appel à « grandir en humanité » est une invitation aux adultes à transmettre « ce dans quoi on est soi-même engagé, ce à quoi on s'exerce soi-même et qu'on se donne ainsi la chance d'incarner. » ■



Philippe Meirieu, Abdennour Bidar,  
Grandir en humanité,  
Autrement – Collection Essais,  
256 pages, 15€.







ÉRIC DE BEUKELAER

## La mort d'une Reine...

**E**n cet automne 2022, le monde se trouve aux prises avec une guerre en Europe, la flambée des prix de l'énergie, une pandémie qui n'en finit pas de rebondir et un climat qui se dérègle, entre inondations et canicules. Et pourtant... Ce qui a retenu l'attention durant plus d'une semaine et a mobilisé plus de 5 milliards (!) de téléspectateurs, le 19 septembre dernier, fut le décès et les funérailles d'une dame de 96 ans, n'ayant à son actif aucun prix Nobel.

L'émotion planétaire enveloppant le décès de la reine Elizabeth s'explique par la logique des médias : plus quelqu'un est connu, et plus sa mort est commentée. Ajoutons à cela le fait que les écrans avaient fait en sorte que cette Souveraine était devenue, en 70 années de règne, une figure familière à la plupart d'entre nous. Il y a, cependant, un élément en plus. La Reine était entrée fort jeune en royauté, comme d'autres entrent en religion. Durant toutes ces années, elle a tenu sa place avec une sobre dignité qui intrigua autant qu'elle impressionna.

Je pourrais, sans état d'âme, vivre en République, mais la Monarchie est une institution qui épouse avec bonheur la nature humaine. Nous avons une part de cerveau plus rationnelle et l'autre plus émotionnelle. La raison doit commander, mais l'émotion nous irrigue bien plus que nous n'aimons nous l'avouer. En politique, la raison rappelle la souveraineté du peuple, exprimée par de libres élections. La monarchie offre – quant à elle – une place constitutionnelle à l'émotion, de par l'alliance entre un pays et une famille. Ainsi, à chaque catastrophe ou victoire sportive, le souverain est présent. Ce faisant, il incarne l'identité nationale. La monarchie se fonde sur une fiction librement consentie. Les Windsor ou Saxe-Co-

bourg sont des personnes ordinaires. Mais – de par son aura symbolique – la fonction royale transcende l'homme ou la femme qui en est investi.

Choisir entre monarchie constitutionnelle et régime présidentiel, c'est donc un peu comme choisir entre *Tintin* et *Largo Winch*. *Tintin*, c'est la ligne claire : un dessin simple et des personnages typés. Et pourtant, il se dégage de l'ensemble une émotion qui fait toucher au « plus-que-réel ». Il en va de même en monarchie : chacun sait que, quelque part, la Queen était presque une *granny* comme les autres, mais le principe monarchique l'investit du poids émotionnel de représenter la Nation. La république, elle, c'est le monde de *Largo Winch* : un univers réaliste qui se calque froidement sur la réalité. Elle introduit dès lors l'arène politique jusqu'au sommet de l'État.

Quand, vêtue du vert d'Irlande, Sa Gracieuse Majesté déposa en mai 2011 une gerbe au *Garden of Remembrance* de Dublin – lieu qui fait mémoire des patriotes tombés pour l'indépendance – chacun comprit que c'était toute la nation britannique qui faisait amende honorable. Difficile de symboliser cela avec autant de force en République. A contrario, la monarchie a ses talons d'Achille. Il y a le piège de la santé mentale : il est si tentant de devenir gentiment condescendant quand le monde entier vous fait des courbettes. Et puis, il y a le coût du naufrage : Nixon démissionna sans que l'Amérique ne vacille, mais Édouard VIII n'abdiqua que sur fond de crise de régime. Quand la couronne chancelle, l'État perd la tête. Voilà pourquoi la vie et la mort d'Élizabeth II illustrent puissamment que les mots « faire son devoir » et « se sacrifier par amour » ne sont pas des formules creuses ou dépassées, mais des notions d'une brûlante actualité. ■



# « Jo et moi » : une BD engagée qui se crée en famille

ARNAUD MICHEL

Léa Delvaux est une jeune enseignante de français à l'Institut Saint-Laurent de Liège. Sa passion depuis toute petite est de raconter des histoires. Un rêve d'enfant qu'elle réalise désormais au travers de la série « Jo et moi ». Cette bande dessinée engagée a pour illustratrice Nancy, sa maman. « Ça continue », le tome 2 de la série, traite de divers thématiques comme les animaux en voie de disparition ou la maltraitance animale.



L'aventure « Jo et moi » se poursuit avec ce deuxième album. C'est une belle histoire de famille que vous partagez avec votre maman. Quelle est l'origine de ce projet ?

« Mes parents sont tous les deux illustrateurs. Ma maman, Nancy, a travaillé sur la série « Camille » et mon papa, Jean-Luc, sur la bande dessinée « Jacques Gípar ». Depuis toute petite, j'adore raconter des histoires pour m'amuser. Ma maman m'a toujours dit qu'un jour on écrirait un livre ensemble. Et nous y voilà. Les choses se sont engagées naturellement. J'avais déjà écrit quelques histoires. Ma maman les a lues et l'inspiration est vite venue. C'est comme ça que sont nés les personnages du petit garçon, de son chien, de sa famille. »

« Jo et moi » est une BD engagée. Le tome 1 parlait d'écologie, celui-ci des animaux en voie de disparition, de maltraitance animale, entre autres. Un trait de votre caractère ?

« Oui ! En parallèle de mon travail d'enseignante, je fais partie du théâtre Le Moderne, à Liège. Les œuvres proposées sont assez engagées. C'est naturellement que nous avons fait de « Jo et moi » une collection qui porte un message. Dans « Ça continue », nous avons amené de nouveaux personnages. Le 3<sup>e</sup> album est en préparation. On

y parlera des différentes structures familiales actuelles. »

Ce n'est pas simple d'aborder des sujets sensibles pour un jeune public. Surtout à travers de courts gags...

« En effet. On essaie de se mettre au maximum à la place des enfants. On imagine comment ils pourraient comprendre un sujet, quelles sont leurs préoccupations. J'ai une petite sœur de 12 ans sur laquelle je teste les gags. Elle avait 8 ans quand nous avons débuté l'aventure. »

Une vraie histoire de famille ! Vos parents sont illustrateurs, vous êtes autrice et votre sœur teste les histoires...

« Et mon compagnon est pédagogue ! Avoir une telle équipe nous permet d'aller plus loin que le seul album. Sur notre site web ([www.joetmoi.online](http://www.joetmoi.online)), nous proposons des dossiers pédagogiques pour les parents ou pour les écoles. Nous avons créé des jeux de société. Nous mettons en ligne des activités de relaxation, des affiches thématiques et encore plein d'autres choses. L'objectif est de prolonger la réflexion et de donner un maximum d'outils pour le faire. »

Vous avez des projets et des rêves dans la tête ? Où allez-vous vous arrêter ?

« En plus du tome 3 en préparation, on a d'autres projets sur la table. On a créé de nouveaux personnages. Ce sera encore le cas dans le prochain album. On a envie d'écrire des séries dérivées qui seraient basées sur un personnage en particulier. On pourrait alors aborder les thèmes qui nous tiennent à cœur sous des angles différents. Notre volonté est de toucher un plus large public, d'élargir les tranches d'âge qui nous lisent. » ■

## CONCOURS



Nancy Delvaux,

Jo et moi,

Paquet Eds,

64 pages, 12€.

Nous vous offrons 5 exemplaires de la bande dessinée de Nancy et Léa Delvaux, « Jo et moi - Ça continue ! ». Entrez dans le monde de ce p'tit gars rigolo et de son drôle de cabot. Dans cet album, les autrices abordent, avec un regard d'enfant, des sujets comme la maltraitance animale et les espèces en voie de disparition. Vous apprendrez également quelques anecdotes historiques sur les animaux. Pour gagner un exemplaire, rendez-vous, avant le 24 octobre, sur [www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)

Les gagnants du mois passé sont : Macaux Vincent, Brogniez Remy, Milone Noemi, Gennari Carla, Soudron Laure. Bravo à eux!





Pascal Delwit,

*La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours,*

Editions de l'Université de Bruxelles,  
688 p., 15€

## LA VIE POLITIQUE EN BELGIQUE DE 1830 À NOS JOURS

Le 21<sup>e</sup> siècle est le théâtre de nouvelles dynamiques politiques et électorales. La Belgique et son système de partis n'échappent pas à ces mouvements. Longueur exceptionnelle dans la formation des gouvernements, volatilité électorale, fragmentation du système politique qui entraîne des difficultés à gouverner, augmentation de la défiance envers le politique, puissance des présidents partis ou encore mutation des dynamiques partisanes... sont quelques-uns des nombreux angles abordés par Pascal Delwit.

Le politologue a étudié ces changements en les replaçant dans le contexte de l'histoire politique belge. Il isole six phases, aux frontières poreuses, pour étayer son analyse de ces transformations. Des périodes marquées par des ruptures plus ou moins importantes mais essentielles, avec des constantes qui ont tout de même traversé les époques.

## L'ÉCOLE À TRAVERS L'ART ET LA (POP) CULTURE

Qu'est-ce qui relie Bart Simpson, Harry Potter, Titeuf, Bourvil ou encore Grand Corps Malade ? A priori, pas grand-chose. Et pourtant, à travers ces différents styles d'art et de culture, on retrouve l'école en filigrane. Comprendre l'étendue et l'évolution des nombreuses représentations de l'école dans des œuvres artistiques ou culturelles : c'est ce que nous proposent Antoine Derobertmasure, docteur en sciences psychologiques et sciences de l'éducation à l'UMons, Marc Demeuse, docteur en sciences psychologiques et statisticien à l'UMons et Marie Bocquillon, docteure en sciences psychologiques et sciences de l'éducation.

Les différentes contributions de cet ouvrage cassent les a priori sur l'opposition entre le champ scolaire et celui de la culture « populaire ». L'un nourrit l'autre et inversement. Les auteurs qualifient d'ailleurs leur publication d'ouvrage de pop'pédagogie.



Antoine Derobertmasure, Marc Demeuse et Marie Bocquillon,

*L'école à travers l'art et la (pop) culture,*  
Mardaga,  
532 p., 39,90€



Elise Gravel,

*Rose, bleu et toi,*  
Alice Jeunesse,  
40 p., 16€

## ROSE, BLEU ET TOI

Le rose, c'est pour les filles ! Le bleu, pour les garçons ! Un garçon, ça ne pleure pas. Les filles sont plus obéissantes. Bon nombre de stéréotypes de genre ont encore la peau dure. Ce livre tente de les expliquer aux enfants de manière simple et ludique, mais surtout de casser les préjugés encore trop nombreux tout en laissant un espace de réflexion. Le message délivré par l'auteure peut se résumer comme ceci : chacun a le droit d'être qui il veut. L'ouvrage aborde également la question de l'amour et des structures familiales sans tabou. Il parcourt les évolutions de la société et dresse le portrait de femmes et d'hommes qui ont marqué l'Histoire de leur combat : Edward Lyon, premier homme infirmier de l'armée aux Etats-Unis, Valentina Tereshkova, première femme dans l'espace ou encore Petra De Sutter, première ministre transgenre en Belgique.

## POUR ABORDER LES DROITS HUMAINS, LA GUERRE ET LA PAIX AVEC VOS ÉLÈVES



Vous enseignez en primaire ou en secondaire et vous souhaitez aborder des questions liées au respect de la dignité humaine en temps de guerre avec vos élèves ?

La Cellule 'Démocratie et Barbarie' vous propose deux formations organisées en partenariat avec la Croix-Rouge de Belgique. La première abordera le thème : 'De la guerre à l'exil, comprendre pour agir'. Destinée aux professeurs des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire, elle s'intéressera aux conséquences humaines et environnementales liées aux conflits armés, aux règles essentielles du droit international humanitaire et à certains mécanismes de la justice pénale internationale. Elle se tiendra le 13 mars à la Cité miroir de Liège (de 9h30 à 16h).

La seconde, prévue le 16 mars 2023 à Charleroi (de 9h30 à 16h au musée de la photographie), traitera de la 'Vulnérabilité des enfants en temps de conflit armé et d'exil'. Elle s'adresse aux enseignants de primaire ainsi que de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire.

Les inscriptions et détails par ici : <https://bit.ly/3BZLIBT>

## L'ENSEIGNEMENT À L'HEURE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le Sett, le salon consacré au numérique éducatif, prendra ses quartiers les 26 et 27 janvier 2023 à Namur Expo. Dans ces deux journées, les professionnels de l'enseignement, du fondamental au supérieur sans oublier la promotion sociale, pourront découvrir toutes les nouveautés en la matière.



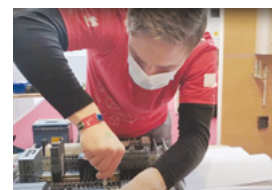
Cette quatrième édition du Sett proposera plus d'une centaine de conférences, ateliers et café-causeries. Autant d'activités proposées autour de trois thèmes : le numérique au service des enseignants, l'éducation aux médias numériques et l'éducation aux STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques).

Intéressé ? L'inscription est entièrement gratuite mais obligatoire. Le Sett est par ailleurs reconnu comme journées de formations inter-réseaux par l'IFPC (institut inter-réseaux de la formation professionnelle continue, ex IFC).

Tout savoir sur la 4<sup>e</sup> édition du Sett via : <https://bit.ly/3t-fodr5>

## LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT DE PROMOTION DE LA FILIÈRE QUALIFIANTE

Les 13, 14 et 15 novembre prochains, les Startech's days 2022 vous donnent rendez-vous au Ciney Expo pour trois journées dédiées à la découverte des compétences techniques. Organisé par WordSkills Belgium, l'événement se veut 'le plus important de promotion des filières qualifiantes'. Au programme : une centaine d'ateliers STEAM (scientifiques, technologiques, techniques, artistiques et mathématiques), 30 métiers en compétition, une douzaine de conférences pédagogiques, ainsi que des dizaines d'animations de découverte et d'orientation scolaire répartis dans quatre villages des métiers. Le tout réuni en un seul lieu ! Les Startech's days sont à conseiller aux élèves de la 6<sup>e</sup> primaire jusqu'au supérieur, aux demandeurs d'emploi, aux enseignants ou encore aux familles.



Les infos complètes sur : <https://bit.ly/3SnRZ7f>

## LA PROMOTION SOCIALE COMME ACTEUR DE LA DYNAMIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE



Entre relance et risques de récession, entre mutation galopante des technologies et métiers en pénurie, entre nouvelles gestions des carrières et quête de sens, notre société se situe à un tournant. L'Enseignement de Promotion Sociale (EPS), au cœur des dispositifs de formation, est un outil stratégique pour répondre à ces changements.

Afin de réfléchir à son positionnement et aux stratégies à mettre en place face à ces défis, la Fédération de l'Enseignement de Promotion Sociale du SeGEC vous convie ce mercredi 19 octobre dès 18h à sa Rentrée académique dans les locaux de l'IRAM à Mons.

Alain Eraly, Sociologue, Economiste et professeur à l'ULB lancera les débats en abordant la question du pilotage de l'enseignement devant un panel d'experts issus du monde associatif, économique et académique. Débuteront ensuite des échanges avec ce panel composé de Thierry Dock, économiste et professeur invité à l'UCL, Audrey Hanard, partner chez Dalberg, présidente du CA de Bpost et de BeEducation, et Joseph Geuzaine, directeur des ressources humaines chez SAFRAN Aero Boosters. La ministre de l'Enseignement de promotion sociale, Valérie Glatigny (MR), clôturera les débats.

Plus d'infos et inscriptions via : <https://bit.ly/3UmEndP>

## LA PÉDAGOGIE PAR-DELÀ LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

Vous êtes enseignant dans l'enseignement primaire ou secondaire et vous souhaitez organiser un échange avec une classe d'une autre communauté linguistique en Belgique ? Ou faire connaissance et échanger des expériences avec un enseignant situé par-delà la frontière linguistique ? Le Fonds Prince Philippe peut vous y aider en vous fournissant un soutien financier compris entre 500 et 2.500 euros. Ce Fonds veut en effet donner l'occasion aux élèves, aux enseignants et aux directions d'approfondir leurs connaissances linguistiques et d'élargir leur culture en découvrant leurs parcours mutuels. En menant un projet ensemble, ils apprennent à connaître et à comprendre leurs « voisins ». Précisons que l'appel est ouvert à toutes les écoles de l'enseignement primaire et secondaire général, technique, professionnel et spécialisé.



Les informations complètes sur le projet via : <https://bit.ly/3S8jukW>

## PRENEZ PART À L'UN DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



Qu'est-ce que le zéro déchet ? Pourquoi des gens vivent-ils dans la rue ? Pourquoi les garçons et les filles ne jouent-ils pas au même jeu ou ensemble ? Quelle est l'utilité des abeilles et des insectes ? Pourquoi l'eau potable doit-elle être

préservée à tout prix ? Si vos élèves se posent ces questions, transformez leur curiosité en une opportunité d'apprentissage !

Comment ? En leur proposant de réaliser leur propre projet 'Design for Change' qui leur permettra d'apporter leur petite pierre à l'édifice dans l'un des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Adressé aux élèves et enseignants du primaire qui souhaitent se retrousser les manches pour améliorer leur société, leur école et mener à bien un projet participatif, l'appel à projet 2022-2023 est désormais ouvert jusqu'au 21 octobre.

Les infos complètes sur Learn to be, le partenaire belge du projet : <https://bit.ly/3SqO88N>

## « C'était pour rire ! » Vraiment ?...

Thomas Delvaux vous propose un spectacle sur le harcèlement scolaire qui peut être joué dans les écoles. Écrit par Bou Bounoider, le spectacle aborde avec humour mais sans ménagement un fléau qui grandit malheureusement chaque jour dans nos écoles. À la fin du spectacle, un débat d'environ une heure est prévu avec les élèves. Destiné à un public compris entre la 5<sup>e</sup> primaire et le 3<sup>e</sup> secondaire. Toutes les infos via : <https://bit.ly/3UzTZKL>

## Aux racines des problèmes liés au racisme

Afin de comprendre les racines des problèmes de racisme ou liés au colonialisme qui sont survenus ces dernières années, le Mons Memorial Museum vous propose l'exposition « Identités décoloniales. De l'Afrique à Mons ». Pour l'occasion, le musée s'est associé avec l'artiste Pitcho Womba Konga. À découvrir jusqu'au 25 mai 2023.

Les informations complètes : <https://bit.ly/3R75NBt>

## La saison des théâtres, c'est reparti !

Les théâtres ou compagnies théâtrales ont repris leurs activités un peu partout. Avec notamment un bon nombre qui sont partenaires de la carte PROF. Une bonne occasion pour emmener vos élèves à l'une ou l'autre pièce à moindres frais, ou carrément faire entrer la culture à l'école. Pour ensuite l'exploiter en classe.

Plus de renseignements ici : <https://bit.ly/3r0j8AK>

## Une exposition sur la théorie de l'évolution

La théorie de Darwin, c'est quoi ? Le Centre de Culture Scientifique (CCS) et le Muséum de Zoologie de l'ULB proposent une expo ludique et pédagogique centrée sur les mécanismes de l'évolution. "Évolution", pour en savoir plus sur le monde qui nous entoure, est à découvrir jusqu'au 15 janvier 2023 sur le campus de Parentville à Couillet...

Plus d'informations via : <https://bit.ly/3StWpJ4>

## Faites entrer la poésie à l'école

Jeune compagnie située à Bruxelles, le Théâtre des Poètes s'est donné pour mission de faire entrer la poésie et la littérature dans les écoles. Que ce soit via des spectacles, des ateliers mais aussi des animations. À découvrir à l'école dès 13 ou 16 ans selon le spectacle choisi, ou au gré d'un atelier qui vous permettra à terme de créer votre propre spectacle.

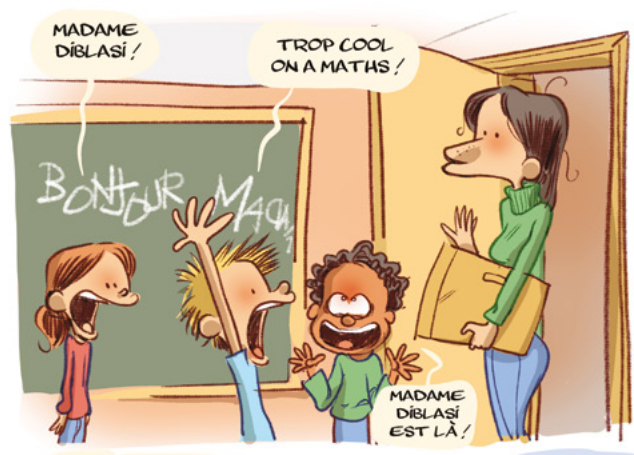
Les informations complètes sur : <https://bit.ly/3DTj7Xj>

## La construction de l'Europe en classe

La Maison de l'Histoire européenne propose un atelier de formation en ligne destiné aux enseignants et enseignantes intitulé « Comment utiliser le tour virtuel du musée ? » Cet atelier, prévu le 16 novembre, est conçu pour apprendre à manipuler de manière experte l'outil en ligne de la Maison de l'histoire européenne. Et ainsi enseigner en toute confiance la construction de l'Europe.

Plus d'infos via : <https://bit.ly/3C23nzE>





OK, C'EST QUOI L'ARNAQUE??

VOUS ÊTES NOTRE PROF PRÉFÉRÉE! C'EST LA PREMIÈRE FOIS DE NOTRE VIE QU'ON PIGE QUELQUE CHOSE AUX MATHS!

LES ANCIENS PROFS, ILS ÉTAIENT TROP NULS!

C'EST MADAME DI BLASI, ELLE EST LÀ!

AVEC VOUS ON COMPREND TROP FACILEMENT!

VOUS NOUS AVEZ DONNÉ GOÛT AUX MATHS!

HAHA! VOUS ALLEZ ME FAIRE ROUGIR.

MAIS EN EFFET: JE DÉCHIRE.

VOUS ÊTES LA MEILLEURE PROF AU MONDE!

DU COUP, ON VOUS A FAIT DES PETITS COOKIES-MAISON ET UN TSHIRT POUR VOUS REMERCIER!

UN PETIT DÉJEUNER À LA PLACE DU COURS, QUELLE MERVEILLEUSE IDÉE!

HA TIENS, NON.

CE SONT LES MÉGATESTS SUR LES DÉRIVÉES SECONDES, COMME PRÉVU.

BIEN ESSAYÉ LES NABOTS, TOUS À VOS PLACES.

'FAUT LES MANGER FRAIS! ON PEUT FAIRE UN DÉJEUNER DE CLASSE!!

ÇA TOMBE BIEN! J'AI JUSTEMENT PLEIN DE PACKS DE JUS DE FRUITS DANS MA CAISSE!



DONC, MAINTENANT, ILS ESSAYENT DE NOUS CORROMPRE AVEC DES COOKIES!

SHUTE DES PROFS

ILS NOUS PRENNENT VRAIMENT POUR DES QUICHES.



J-Louis COUVERS JUREMANE